

**P**ROGRAMMES D'ÉTUDE **S**

# Musique

4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire

**P**ROGRAMMES D'ÉTUDE **S**

# Musique

4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation, 1999 — 99-0169

ISBN 2-550-34498-7

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1999

La Direction de la formation générale des jeunes du ministère de l'Éducation est heureuse de mettre à la disposition du personnel enseignant concerné le programme d'études **Musique, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire**.

Ce programme s'inscrit dans la foulée des programmes d'études de première et deuxième année du secondaire rendus obligatoires depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1998.

Il sera d'application facultative dès le 1<sup>er</sup> juillet 1999.

<b>CHAPITRE PREMIER - Introduction</b> .....	1
Introduction .....	3
1.1 Les fondements .....	5
1.2 Les orientations et les principes directeurs .....	9
1.3 L'organisation du programme .....	10
1.3.1 L'objectif global .....	10
1.3.2 Les objectifs généraux .....	10
1.3.3 Les objectifs terminaux et intermédiaires .....	13
1.4 Les habiletés .....	13
1.5 L'apprentissage et la démarche propre à la discipline .....	18
1.6 Les moyens sonores à privilégier .....	20
1.7 L'évaluation des apprentissages .....	21
1.8 L'interrelation des éléments constitutifs du programme .....	22
1.9 Les modalités d'utilisation du programme .....	24
<b>CHAPITRE 2 - Objectifs et contenus</b> .....	25
<b>ANNEXES</b> .....	95
Annexe 1 : Éléments relatifs à la musicalité et au caractère expressif .....	97
Détails d'articulation et d'ornementation .....	99
Annexe 2 : Liste des services professionnels liés à l'industrie du spectacle et du concert.....	100
Annexe 3 : Liste des services professionnels liés à l'industrie du disque .....	102
Annexe 4 : Liste des objectifs .....	105
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	111

---

# **CHAPITRE PREMIER**

---

**INTRODUCTION**

---

## INTRODUCTION

Le présent programme d'études porte sur l'enseignement de la musique aux élèves de la quatrième et de la cinquième année du secondaire. Comme le programme de troisième secondaire dont il est le prolongement, il s'inscrit dans un esprit de continuité par rapport aux multiples programmes de musique qui ont eu cours au Québec depuis 1869 et reprend quelques éléments particuliers du programme de 1981. Il introduit par ailleurs plusieurs éléments de nouveauté par rapport à ce dernier puisqu'il s'inspire des recherches en psychopédagogie et en enseignement de la musique menées au cours de la dernière décennie.

Il a fallu tenir compte des besoins nouveaux de l'école eu égard aux défis qui se présentent. Ces défis se posent non seulement sur le plan pédagogique, social et démographique, mais aussi sur le plan culturel. L'évolution du langage musical, de ses règles, de ses codes et de son utilisation, la nouvelle technologie, l'intégration d'élèves venant de diverses communautés ethniques et culturelles sont quelques-uns des éléments qui ont été pris en considération ici.

La musique elle-même est en transformation, voire en mutation. L'ère de l'informatique rend les instruments électroniques de plus en plus accessibles. Comment s'inscrire dans ce courant alors que l'évolution dans le domaine est tellement rapide que même les initiés ont peine à suivre? Comment faire place à la nouvelle réalité sonore que ces instruments apportent au monde musical et quel doit être leur rôle dans l'enseignement de la musique?

D'autres phénomènes suscitent notre réflexion. Comment s'adapter aux préoccupations et aux comportements culturels des jeunes de notre époque? Comment amener les élèves à se sentir concernés par leur éducation musicale? L'habitude du *zapping* contribue-t-elle à créer de nouveaux modes d'apprentissage? Les jeunes adoptent-ils une attitude radicalement différente à l'égard de toute stimulation? Les activités de la classe de musique doivent aujourd'hui tenir compte de ces réalités.

Depuis quelques années, la mission de l'école s'est considérablement élargie. Les courants actuels dans notre société veulent qu'elle forme de futurs travailleurs et travailleuses, tout en exigeant des agentes et des agents d'éducation qu'ils fassent preuve d'une préoccupation plus affirmée à l'égard de la formation de base des élèves, afin de favoriser l'épanouissement de toutes les facettes de leur personnalité. La musique, comme d'autres disciplines, se situe au carrefour des courants qui traversent l'école. Elle revêt toutefois une importance particulière puisqu'elle possède un formidable pouvoir d'attraction auprès des adolescentes et des adolescents. C'est pourquoi elle peut contribuer à satisfaire les attentes de la société envers l'école.

Le programme de musique a pour objet d'assurer une formation de base riche et variée autant aux élèves qui choisiront de s'orienter vers une autre discipline qu'à ceux et celles qui voudront persévérer en cette matière.

## UN PROGRAMME QUI INTRODUIT DES ÉLÉMENTS NOUVEAUX

Dans le présent programme, on conserve l'idée de l'approche collective de l'enseignement de la musique, mise en valeur en 1981. On y reprend aussi l'idée maîtresse de l'objectif global qui faisait consensus chez la très grande majorité des enseignantes et des enseignants. Son libellé a cependant été modifié dans le but de le rendre plus conforme à la réalité actuelle du milieu de l'éducation.

D'autre part, les résultats de l'évaluation du programme de première et de deuxième année du secondaire et les recommandations qui en découlent ont conduit à des changements significatifs qui ont aussi été appliqués dans le présent programme.

Ces changements se concrétisent comme suit :

- les objectifs de formation sont définis par année et non par cycle;
- la structure modulaire, qui est inadéquate pour encadrer les apprentissages des élèves en musique, a été abandonnée au profit d'une structure par objectifs généraux;
- les objectifs de formation sont clairement en rapport avec les fondements et il existe maintenant une cohérence évidente entre les différentes composantes du programme (fondements, orientations pédagogiques, principes directeurs, objectifs de formation, contenus, démarche d'apprentissage et démarche évaluative);
- le nombre d'objectifs a été considérablement modifié : le nouveau programme comporte deux objectifs généraux de plus que le précédent afin de diviser le champ d'apprentissage de manière plus cohérente. Cependant, le nombre total d'objectifs terminaux est passé de 40 à 17. Par ailleurs, pour des besoins de précision, on compte maintenant un peu plus d'objectifs intermédiaires que dans l'ancien programme;
- la formulation des objectifs terminaux et intermédiaires a été complètement remaniée afin de traduire des comportements aisément observables et mesurables;
- la description des contenus est beaucoup plus étoffée que dans le programme précédent de manière à faciliter la tâche de l'enseignante et de l'enseignant sur le plan de la gestion d'étape et de l'évaluation. En outre, les contenus sont précisés avec rigueur et réalisme en fonction d'un temps d'enseignement de quatre unités équivalent à 100 heures pour chaque classe. Pour cette raison, certains objectifs ont été simplifiés de beaucoup afin de correspondre aux capacités réelles et non aux capacités souhaitées des élèves;
- les contenus de plusieurs objectifs sont libellés de manière à laisser au personnel enseignant beaucoup de latitude quant à l'enseignement de certaines composantes du programme;
- les objectifs généraux sont formulés selon un ordre hiérarchique, en respectant la complexité croissante des habiletés, exception faite de l'objectif général 8 dont les composantes sont présentes à chaque instant du processus d'apprentissage de l'élève;
- les objectifs généraux 4 et 5 sont adaptés à chacun des types d'instrumentation utilisés dans la plupart des écoles du Québec en quatrième et en cinquième année du secondaire. On trouve donc une version différente des objectifs terminaux et intermédiaires ainsi que des contenus de ces deux objectifs généraux en fonction de chacun des types d'instrumentation utilisés;
- les objectifs intermédiaires et terminaux sont maintenant organisés selon une structure hiérarchique et, exceptionnellement, selon une structure thématique, dans le but, encore une fois, de faciliter la gestion d'étape.

## 1.1 LES FONDEMENTS

Pour s'adapter aux défis multiples que posent les nouvelles réalités de notre époque, le présent programme doit s'appuyer sur des fondements précis qui tiennent compte à la fois des besoins de l'élève, de l'école et de la société.

### FAVORISER L'ACQUISITION D'HABILITÉS PARTICULIÈRES ET TRANSFÉRABLES

La musique est une forme d'expression totale «où les émotions et la sensibilité s'unissent à l'intelligence dans la création et l'interprétation» (Rapport Parent, 1964). C'est ainsi qu'elle contribue activement au développement global de la personne.

Sur le plan psychomoteur, la pratique musicale, par les exercices techniques et le jeu instrumental, améliore la souplesse et l'agilité du geste et la coordination entre l'oreille et la main. Elle favorise aussi l'amélioration de la discrimination visuelle et auditive. Par ailleurs, en sollicitant les aspects intuitif, imaginatif et créatif de l'être, la musique est un outil privilégié d'expression. Elle se révèle également un puissant agent de développement des capacités de l'élève, relevant du domaine cognitif. C'est ainsi qu'elle procure à l'élève une part des savoirs qui lui sont essentiels. De plus, si la musique «n'influence pas directement la mémoire spontanée ou immédiate, elle renforce considérablement la mémoire à long terme» (Lehman, 1973). Elle a aussi des effets bénéfiques sur la concentration. La pratique de la musique permet en outre l'épanouissement des habiletés affectives de l'élève, en l'incitant à explorer et à exprimer ses émotions et en l'amenant à accroître la conscience de son individualité et la reconnaissance de son potentiel. L'expression artistique, y compris la musique, «permet de rendre visible et audible ce qui est à l'intérieur de soi : c'est l'unicité de l'être qui s'y exprime» (Conseil supérieur de l'éducation, 1988). En ce qui a trait au comportement, la structure des activités d'apprentissage qui se déroulent dans la classe de musique favorise l'autonomie et le sens des responsabilités. La pratique musicale exige aussi que l'élève fasse preuve de discipline et de perfectionnisme.

Par ailleurs, l'éducation esthétique est une composante importante de l'enseignement de la musique à des élèves ayant atteint un degré satisfaisant de connaissance et d'habileté. Puisqu'elle requiert un effort, un engagement et un affinement de la sensibilité à l'égard des qualités expressives des sons et des oeuvres, l'expérience esthétique musicale transforme progressivement l'élève. Elle l'amène à mieux se connaître et à exprimer avec plus d'aisance les émotions ressenties au regard d'expériences artistiques de tout genre.

Le langage musical est à la fois un mode de connaissance particulier et un code de communication universel. En ce sens, il constitue un outil privilégié permettant à l'élève de mieux comprendre l'être humain et son univers, car il donne accès à l'histoire, à l'héritage culturel et au vécu des peuples. Par la connaissance de ce langage, l'élève se donne les moyens de créer, d'explorer son monde imaginaire et d'être sensible à celui des autres. Puisqu'elle est le fruit de la société qui l'engendre, la musique peut guider l'élève vers une synthèse globale de son univers social et favoriser l'intégration de l'ensemble de ses expériences de vie. Elle doit aussi l'amener à améliorer son sens critique et à accroître son pouvoir créateur, sa sensibilité et sa confiance en soi. Ces éléments sont essentiels à la poursuite de l'épanouissement personnel et professionnel de tout individu.

À la lumière de ces observations, on peut conclure que les savoir-faire acquis en éducation musicale sont transférables dans toutes les autres disciplines. Il est démontré en effet qu'un bon enseignement musical peut favoriser de meilleurs résultats dans d'autres disciplines, l'apprentissage de la musique permettant aux élèves d'améliorer leurs compétences «dans les domaines de l'expression orale et écrite, des mathématiques, de la lecture, de la qualité d'écoute, du raisonnement et de l'étude» (McCaughey, 1985). L'éducation musicale alimente aussi «leur ouverture par rapport à l'innovation, leur flexibilité dans la résolution de problèmes, leur capacité de poursuivre un projet à long terme et leur habileté à apprendre des autres» (McCaughey, 1988).

### FAVORISER L'INTÉGRATION À LA COMMUNAUTÉ

L'éducation musicale contribue à l'intégration dynamique de l'élève à la société, car elle favorise l'acquisition des habiletés et des attitudes suivantes :

- le sens critique,
- la capacité de s'intégrer au marché du travail,
- l'aptitude à profiter de la vie culturelle de la société, à y participer et à l'enrichir,
- l'ouverture sur le monde.

#### *Le sens critique*

La musique est omniprésente. Elle s'insinue dans nos vies par l'intermédiaire de tous les réseaux de communication existants. «L'enfant, dès sa naissance, baigne littéralement dans un environnement où le son et l'image, parallèlement au langage verbal, agissent sur lui en le modifiant» (Rioux, 1969). Le rôle de l'école secondaire est aussi de rendre l'élève critique à l'égard des médias et des valeurs qui y sont transmises. Il faut également l'amener à décoder les messages véhiculés par la musique. Ainsi, l'élève, consommateur d'aujourd'hui et de demain, pourra-t-il faire preuve de discernement et réagir avec plus de vigilance à ce qui lui est proposé.

#### *La capacité de s'intégrer au marché du travail*

Les transformations radicales du monde de l'emploi exigent de nouvelles aptitudes chez celles et ceux qui sont appelés à y évoluer; ces individus devront faire preuve de logique, de jugement, d'empathie, d'intuition et d'une grande faculté d'adaptation, tout en étant sensibles à la dimension culturelle de la société. Les études musicales favorisent justement l'acquisition de ces compétences de plus en plus recherchées par les entreprises. «L'enseignement par les arts peut encourager et promouvoir un climat psychologique et social créateur, propice à l'invention, l'innovation et la diffusion de nouvelles technologies. Il peut sensibiliser entrepreneurs, gestionnaires et employés au contexte du changement et les rendre plus aptes à réagir de façon positive et constructive à ce changement» (Hillman-Chartrand, 1986). Par sa dimension collective, l'éducation musicale est un élément efficace d'apprentissage pour ce qui est de l'interaction sociale et de l'intégration à un milieu humain. Ce sont donc tous les secteurs d'emploi qui bénéficient des incidences positives qui en découlent.

*L'aptitude à profiter de la vie culturelle de la société, à y participer et à l'enrichir*

Dans diverses formes d'art, le Québec a produit des créateurs, des créatrices et des interprètes dont le travail innovateur, reconnu ici et ailleurs, a fortement contribué à façonner une identité culturelle qui lui est propre. Les œuvres de ces artistes sont considérées à juste titre comme le miroir de notre société; elles nous permettent de nous reconnaître et d'évoluer.

C'est pourquoi il semble important de favoriser, autant que faire se peut, une interaction tangible entre le milieu scolaire d'une part et les compositrices et compositeurs d'autre part. Outre l'apport culturel indéniable de cette démarche, il est permis de croire qu'elle amènera ces deux milieux à mieux se connaître et à mieux se comprendre. Ainsi, si les compositrices et les compositeurs du Québec disposent d'information adéquate au sujet des instruments utilisés en musique au secondaire et des capacités réelles des élèves, peut-être seront-ils tentés d'écrire plus souvent pour ces derniers. Pour garder intact et raffermir le lien entre les artistes et la population, il faut cultiver chez l'élève une ouverture et une attitude positive envers les arts et lui permettre de s'appropriier les diverses manifestations de sa culture en favorisant aussi des contacts assidus avec divers professionnels de la musique ainsi que la fréquentation des lieux de diffusion. Ainsi sera-t-elle ou sera-t-il plus tard un amateur sensible et désireux d'apporter son appui au déploiement de la vie artistique de sa communauté, faisant de ce fait un geste concret d'appartenance et d'engagement à l'endroit de son milieu social. «C'est la qualité de la vie culturelle des sociétés qui conditionne de plus en plus leur progrès matériel même (...) et leur permet de s'imposer de façon concurrentielle sur les marchés mondiaux» (Chambre de commerce de Montréal, 1986).

*L'ouverture sur le monde*

Vus sous l'angle de l'histoire, les arts témoignent de l'évolution de l'humanité. La musique, art social par excellence, porte les traces des changements historiques. En l'étudiant, l'élève jette aussi un regard sur la nature et la diversité de notre monde. L'enseignement de la musique contribue ainsi au décloisonnement de la pensée et des mentalités quand il s'exerce, sans préjugés, dans un esprit d'ouverture, de découverte et de respect à l'égard des gens, des choses et de toutes les manifestations de la vie. De ces valeurs découlent des principes fondamentaux qui orientent l'évolution d'un individu tout au long de son existence.

## FAVORISER L'OUVERTURE À LA PLURALITÉ

La musique incarne, à sa manière, les croyances et les valeurs des peuples. De nos jours, pour répondre aux besoins grandissants créés par la diversité ethnique de notre société, il faut élargir les orientations culturelles de l'enseignement de la musique. C'est en gardant à l'esprit cette réalité que, dans le programme, on entend favoriser la mise en valeur des acquis de la culture québécoise et son enrichissement par l'ouverture à la pluralité.

À cet égard, l'éducation musicale peut devenir une façon de refléter ou, à tout le moins, d'explorer la diversité culturelle de la communauté. En conséquence, le fait de créer ou d'interpréter de la musique, d'en écouter, de faire des exercices techniques, trouve sa source dans la musique québécoise et occidentale, mais peut aussi s'inspirer d'autres cultures. Il faut donc proposer des activités en relation avec des musiques d'ici et d'ailleurs et montrer

l'influence réciproque des musiques en exploitant les ressources qui conviennent au vécu et à la culture des élèves. Il y a lieu cependant de respecter les conditions suivantes : l'étude de la musique d'une «autre» culture doit porter sur les qualités esthétiques et formelles d'une réalisation artistique; cette étude ne doit pas avoir pour effet de banaliser la culture québécoise. Celle-ci doit en effet être perçue comme le ciment de notre identité collective, une source vivante, dynamique et toujours en évolution.

S'inspirant d'une vision nouvelle de l'éducation, les approches pédagogiques qui viennent d'être présentées «mettent l'accent à la fois sur l'adhésion à la culture publique commune et sur l'accueil de l'altérité» (Conseil supérieur de l'éducation, 1993). C'est en véhiculant et en favorisant la mise en application des valeurs et des principes énoncés ici que le programme d'éducation musicale contribuera à l'ouverture de notre société par rapport à la réalité pluraliste qui l'anime.

## 1.2 LES ORIENTATIONS ET LES PRINCIPES DIRECTEURS

Les orientations pédagogiques présentées ci-dessous sont issues des fondements énoncés précédemment. Elles constituent une synthèse des valeurs qui y sont proposées. Par ailleurs, les principes directeurs découlent des orientations d'ordre pédagogique. Ils servent de balises aux objectifs d'apprentissage et aux contenus s'y rattachant.

### Orientations pédagogiques

Être sensible à la musique, la jouer, la comprendre, l'apprécier constituent un mode d'accès à la connaissance de soi-même et du monde. Cela suppose une démarche axée sur une approche beaucoup plus large que la seule acquisition de connaissances.

L'éducation musicale véhicule des valeurs fondamentales et facilite le développement des multiples facultés de la personne sur les plans physique, intellectuel, affectif et social.

L'apprentissage de la musique doit être vécu par l'élève comme une recherche disciplinée d'expression à partir d'une démarche d'enseignement structurée. De plus, l'éducation musicale doit favoriser l'épanouissement de son pouvoir créateur.

L'apprentissage de la musique accroît le sens de la collaboration et permet d'apprendre des autres.

Le programme est présenté comme un outil d'ouverture sur le monde, dans un esprit de découverte. Les apprentissages proposés permettent à l'élève d'entrer en relation avec la société et l'incitent à profiter de la vie culturelle qui l'entoure et à l'enrichir en y participant.

L'éducation musicale doit favoriser l'identité culturelle québécoise et l'ouverture à d'autres cultures.

Le programme doit amener l'élève à améliorer ses aptitudes à s'autoévaluer, à nuancer son jugement et à faire preuve d'un plus grand sens critique.

### Principes directeurs

1. Favoriser une approche sensorielle et pratique de la musique.
2. Viser l'épanouissement des habiletés cognitives, psychomotrices et affectives, dans une optique de formation globale de la personne.
3. Inciter l'élève à accroître son sens de l'expression et sa créativité.
4. Privilégier un enseignement collectif de la musique.
5. Favoriser la curiosité de l'élève et son ouverture sur le monde dans le but de lui permettre d'avoir accès au patrimoine musical mondial et d'apporter sa contribution à la société d'aujourd'hui et de demain.
6. Permettre à l'élève de prendre part à des activités en relation avec des œuvres musicales d'ici et d'ailleurs.
7. Placer l'élève en situation de porter un jugement sur ses réalisations et celles des autres.

### 1.3 L'ORGANISATION DU PROGRAMME

Le programme est composé d'un objectif global et de huit objectifs généraux. Ces derniers sont précisés par des objectifs terminaux et intermédiaires. Par souci de logique et de continuité, cette structure est la même que celle utilisée dans le programme de musique de troisième année du secondaire.

Différents facteurs influent sur les objectifs. Les habiletés orientent les objectifs généraux et colorent également les objectifs terminaux et intermédiaires, ceux-ci tendant à couvrir le champ d'apprentissage de la discipline tout en visant l'acquisition des habiletés sous-jacentes. D'autre part, la démarche propre à la discipline détermine l'ordre des objectifs généraux et ordonne le déroulement des activités d'apprentissage dans le cours de musique en fonction du processus d'apprentissage de l'élève. Enfin, les fondements déterminent l'orientation des objectifs généraux, terminaux et intermédiaires. Ces objectifs comprennent les nécessaires notions relatives à la musique et sont aussi teintés des préoccupations exprimées au sujet de la réalité sociale, culturelle et affective de l'élève.

Chaque objectif général englobe les objectifs terminaux et intermédiaires et les contenus relatifs à l'un des champs d'apprentissage de la musique. Tous les objectifs généraux sont étroitement liés. Les objectifs intermédiaires et terminaux qu'ils regroupent nourrissent ce lien important puisque de cette interrelation dépend l'atteinte de l'objectif global.

#### 1.3.1 L'objectif global

PERMETTRE À L'ÉLÈVE DE VIVRE DES EXPÉRIENCES MUSICALES VARIÉES DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL, D'OUVERTURE À LA VIE CULTURELLE ET DE COMMUNICATION.

L'objectif global est plus qu'un énoncé de principes; c'est le point de convergence et la raison d'être de tous les autres niveaux d'objectifs et du processus artistique qu'il englobe. Il découle des grandes orientations présentées précédemment. Pour que la musique réponde parfaitement à la mission éducative qui lui est dévolue dans notre système scolaire, elle doit, à la fois, favoriser le sens artistique comme tel et proposer à l'élève une prise de conscience de son intériorité et une ouverture accrue à l'égard de son milieu culturel et social.

#### 1.3.2 Les objectifs généraux

Les objectifs généraux établissent le lien entre l'objectif global et les différentes activités propres à l'apprentissage de la musique. À cet effet, chaque objectif général est associé à un aspect précis de la discipline musicale. Cette subdivision s'opère aussi en fonction des habiletés.

### *Objectif général 1*

RENDRE L'ÉLÈVE CAPABLE DE DÉMONTRER SA CONNAISSANCE DES PRINCIPALES COMPOSANTES THÉORIQUES ET TECHNIQUES UTILES À LA COMMUNICATION PAR LA MUSIQUE.

Cet objectif se divise en deux volets :

- la connaissance des éléments de langage et de structure;
- la connaissance des principales caractéristiques des moyens sonores.

Les objectifs terminaux et intermédiaires regroupés ici sont essentiels autant en quatrième qu'en cinquième secondaire, car ils fournissent aux élèves les outils nécessaires à toute activité musicale.

À cause des intentions du premier principe directeur, on a donné la priorité aux éléments de contenu de cet objectif général en fonction de leur réutilisation en situation de discrimination auditive, de lecture, de dictée, de littérature musicale, d'interprétation et de création.

### *Objectif général 2*

RENDRE L'ÉLÈVE CAPABLE DE FAIRE PREUVE DE DISCRIMINATION AUDITIVE EN FAISANT APPEL À L'ACUITÉ AUDITIVE ET À LA MÉMOIRE AUDITIVE.

Les objectifs et les éléments de contenu regroupés ici permettent à l'élève de réinvestir les habiletés auditives acquises dans des activités de réalisation musicale (interprétation, création). Certains des éléments de contenu sont liés à l'objectif général 1.

### *Objectif général 3*

RENDRE L'ÉLÈVE CAPABLE DE COMPRENDRE ET D'ANALYSER DIFFÉRENTS ASPECTS D'ŒUVRES MUSICALES CONSIDÉRÉES COMME MOYENS D'EXPRESSION D'UNE CULTURE.

Cet objectif vise l'acquisition d'habiletés qui procurent à l'élève les outils lui permettant d'apprécier la musique et, par elle, de vivre des émotions. On amène d'abord l'élève à lire de courtes partitions, mettant ainsi à contribution les acquis des objectifs généraux précédents pour les orienter vers une situation d'expression à venir au moment d'activités d'interprétation et de création. Par ailleurs, certains objectifs terminaux et intermédiaires regroupés ici sont de nature à guider l'élève dans ses efforts pour percevoir et analyser les éléments structurels d'une œuvre ainsi que le contexte culturel dont elle est issue. Ces objectifs laissent au personnel enseignant une grande latitude quant au choix des œuvres.

*Objectif général 4*

RENDRE L'ÉLÈVE CAPABLE DE DÉMONTRER DES HABILITÉS PSYCHOMOTRICES À DES FINS D'EXPLOITATION DE TECHNIQUE INSTRUMENTALE.

Cet objectif touche au domaine de la technique instrumentale. L'objectif terminal vise la coordination entre chaque élément de technique spécifié par les objectifs intermédiaires. Cependant, il est à noter que chacun de ces objectifs implique aussi une coordination entre l'élément technique qu'il aborde et les éléments techniques liés aux objectifs intermédiaires précédents. Comme pour les objectifs généraux décrits antérieurement, les habiletés mises à contribution ici le sont dans une optique de préparation aux activités prescrites par les objectifs 5 et 6.

*Objectif général 5*

RENDRE L'ÉLÈVE CAPABLE D'INTERPRÉTER DIVERSES ŒUVRES DU RÉPERTOIRE EN APPLIQUANT LES RÈGLES RELATIVES AU LANGAGE MUSICAL, À LA STRUCTURE, À LA TECHNIQUE INSTRUMENTALE ET À LA TECHNIQUE D'INTERPRÉTATION.

Les deux blocs thématiques de l'objectif général 5 sont conçus de façon à amener graduellement l'élève à passer de l'exécution instrumentale (respect du texte musical, de la structure, des règles de technique instrumentale) à l'interprétation d'une œuvre, ce qui fait appel à la musicalité (respect des indications relatives aux éléments expressifs, respect des gestes de direction, sens du phrasé). L'élève est alors mis en contact avec un répertoire de musique d'ensemble qui doit être varié et ouvert aux diverses tendances.

L'objectif général 5 regroupe les objectifs de l'un des deux grands axes de réalisation du cours de musique.

*Objectif général 6*

RENDRE L'ÉLÈVE CAPABLE DE FAIRE LA SYNTHÈSE DE SES ACQUIS MUSICAUX PAR LA CRÉATION D'ŒUVRES PERSONNELLES.

Les objectifs intermédiaires et terminaux de cet objectif général sont conçus dans le but précis de clarifier le travail de l'enseignante et de l'enseignant. Chacun des objectifs présente un contenu concis, donc plus facilement réalisable en situation d'enseignement et plus observable au moment de l'évaluation. Au cours des activités relatives à cet objectif général, l'élève aura à composer et à improviser une courte pièce ou une partie d'une pièce en utilisant **de manière personnelle** des éléments ou des principes prédéterminés. C'est la CRÉATIVITÉ PRODUCTIVE. L'élève aura aussi à faire la même démarche, mais en utilisant **de manière différente** des éléments ou des principes prédéterminés ou non. C'est la CRÉATIVITÉ INVENTIVE. De plus, la CRÉATIVITÉ EXPRESSIVE sera mise à contribution lorsque l'élève devra créer une courte pièce, en tout ou en partie, **à partir d'expériences de son choix**. Enfin, l'élève pourra écrire le fruit de sa création.

*Objectif général 7*

RENDRE L'ÉLÈVE CAPABLE D'ÉVALUER SES RÉALISATIONS MUSICALES ET CELLES D'AUTRUI EN FAISANT PREUVE DE SENS CRITIQUE.

Les trois grands thèmes de l'objectif général 7 s'inspirent directement des axes de développement énoncés dans les fondements. D'abord, l'élève est appelé à former son goût et à faire des choix personnels. Ensuite, ses choix portent en grande partie sur les expériences vécues à l'école, dans son environnement immédiat. Enfin, l'élève est amené à porter un jugement sur la valeur de diverses manifestations musicales issues de son milieu culturel et social.

*Objectif général 8*

RENDRE L'ÉLÈVE CAPABLE DE DÉMONTRER DES HABILITÉS AFFECTIVES DANS LE CADRE DE SES EXPÉRIENCES MUSICALES.

Cet objectif est orienté essentiellement vers l'acquisition d'attitudes positives par l'élève. Les comportements attendus qui en découlent sont d'une importance de premier plan puisque, sans eux, l'apprentissage perd singulièrement de sa signification, les acquis que procure le cours de musique de quatrième et de cinquième secondaire ne s'inscrivant alors pas dans une perspective à long terme.

**1.3.3 Les objectifs terminaux et intermédiaires**

Les objectifs terminaux et intermédiaires du présent programme sont conçus de façon à proposer, dans la mesure du possible, un ordre croissant de difficultés. Lorsque l'organisation hiérarchique n'est pas utilisée, les objectifs sont regroupés autour d'un thème général. Cette approche a uniquement pour but de faciliter la planification par étape qu'effectue le personnel enseignant.

**1.4 LES HABILITÉS**

Les valeurs exprimées dans les orientations pédagogiques et les principes directeurs inspirent grandement l'action éducative. Le but premier de l'enseignement est de développer les habiletés, les compétences et les multiples facettes de la personnalité de l'élève; les objectifs d'apprentissage sont conçus pour atteindre ce but. Afin de répondre adéquatement aux défis que posent les fondements et que véhiculent les orientations pédagogiques ainsi que les principes directeurs, le présent programme, par ses objectifs, met à contribution les habiletés d'ordre psychomoteur, cognitif et affectif et en favorise l'épanouissement. C'est en proposant des activités musicales en relation avec ces habiletés que le personnel enseignant touchera l'ensemble des contenus d'apprentissage de quatrième et de cinquième année du secondaire et contribuera de manière considérable à la formation globale de l'élève.

## HABILETÉS D'ORDRE PSYCHOMOTEUR

### *Aptitudes perceptives : discrimination auditive et visuelle*

Sur le plan de la discrimination auditive, l'élève reconnaît des sons ou des enchaînements de sons et les distingue les uns des autres, ce qui fait appel à l'acuité auditive. Il lui faut aussi reconnaître et reproduire ces sons, ce qui fait appel à la mémoire auditive.

Sur le plan de la discrimination visuelle, l'élève doit distinguer les formes et les détails pour pouvoir lire les symboles des différents types de notation, ce qui fait appel à l'acuité visuelle. Il lui faut aussi suivre l'enchaînement et l'agencement des symboles en coordonnant ses mouvements oculaires; il est ici question de repérage visuel continu. Par ailleurs, la mémoire visuelle est constamment sollicitée au cours de la lecture de partition puisque l'élève doit se souvenir des expériences visuelles antérieures pour les réactualiser.

### *Posture et maintien*

L'habileté à maintenir une posture adéquate favorise une approche ergonomique du travail à l'instrument ou à la voix. La posture fait appel à une participation globale du corps. Pour sa part, le maintien consiste à ajuster la position de l'instrument par rapport au corps, dont certains membres seulement sont mis à contribution.

### *Qualités physiques : souplesse et agilité*

En ce qui a trait à la technique instrumentale, l'élève doit pouvoir faire preuve de souplesse et d'agilité. La souplesse se définit comme une grande flexibilité des articulations mises à contribution au cours de l'exécution de mouvements précis. L'agilité est liée à la rapidité du mouvement, au temps de réaction et à la dextérité. En musique, ces capacités physiques sont du domaine de la motricité fine.

### *Mouvements de dextérité*

Dans le jeu instrumental, l'élève adapte des mouvements fondamentaux (tels que tirer ou pousser) au contexte particulier de la musique. Pour ce faire, il lui faut raffiner la qualité du geste pour atteindre un certain niveau de compétence, ce qui relève de l'habileté d'adaptation simple.

## HABILETÉS D'ORDRE COGNITIF

### *Acquisition des connaissances*

Le but visé est de permettre à l'élève d'acquérir des connaissances concernant :

- la terminologie et les symboles utilisés;
- certains faits particuliers (par exemple, le nom des instruments ou les catégories de voix);
- différentes conventions et classifications.

C'est la mémoire qui est alors sollicitée.

### *Compréhension*

Par ses actions, l'élève montre qu'elle ou qu'il comprend les notions. L'élève qui possède les connaissances nécessaires est capable de traduire une donnée exposée de façon verbale, sonore ou écrite sous une forme symbolique. Il lui est également possible de faire l'opération inverse. Effectuer une dictée musicale ou déchiffrer une partition relèvent aussi de l'habileté de compréhension. Cette habileté permet en outre à l'élève d'expliquer dans ses mots et de résumer de façon personnelle des faits, des notions, des événements.

### *Analyse*

Le terme *analyse* est utilisé ici dans son sens le plus général. C'est en cultivant cette habileté que l'élève devient apte à reconnaître des éléments isolés faisant partie d'un ensemble de sons (par exemple, des éléments musicaux dans une œuvre). C'est aussi par l'analyse que l'élève arrive à déceler les liens existant entre différents éléments et les principes d'organisation sous-jacents au discours musical (par exemple, la forme d'une œuvre musicale).

### *Application*

L'acquisition de cette habileté vise essentiellement à permettre à l'élève d'appliquer, dans une situation pratique, les notions, les règles et les principes appris précédemment. C'est en quelque sorte un transfert des apprentissages dans l'action, au moment de l'interprétation d'une œuvre musicale.

### *Synthèse*

La synthèse consiste à rassembler des éléments divers de façon à créer un tout cohérent et original. C'est la production d'une œuvre où des idées, des notions, des principes, des règles sont organisés de façon personnelle, dans le but de transmettre une émotion, un sentiment, un message émanant de l'élève. En musique, la composition et l'improvisation sont de l'ordre de la synthèse.

### *Évaluation*

Par cette habileté, l'élève apprend que, pour formuler des jugements de valeur, il lui faut s'appuyer sur des critères, qu'ils soient personnels ou déterminés par d'autres. L'élève doit alors fonder son appréciation sur des bases précises, afin de juger de la cohérence, de l'exactitude ou de la rigueur de ses réalisations personnelles ou de celles d'autrui. Il ou elle peut ensuite comparer des œuvres ou reconnaître les valeurs véhiculées par celles-ci en appliquant des critères qui sont en relation étroite avec l'objet de l'évaluation.

## HABILETÉS D'ORDRE AFFECTIF (ESTHÉTIQUES)

### *Réceptivité*

L'élève montre d'abord une volonté de recevoir l'information donnée en acceptant, par exemple, d'écouter des styles musicaux variés ou de respecter l'opinion émise par ses camarades. Puis, dans une seconde étape, il lui faut diriger son attention sur des stimuli précis (comme ceux qui émanent du chef d'orchestre), poussant un peu plus loin ses capacités de réceptivité.

*Réponse*

Le deuxième niveau d'habileté d'ordre affectif comporte trois sous-classes. En premier lieu, l'élève est capable de respecter les consignes et les règles (règles d'hygiène et d'entretien des instruments, consignes d'organisation, etc.). On souhaite ensuite voir l'élève participer de façon volontaire aux activités musicales, aux discussions et à d'autres formes d'activités. À ce deuxième stade, ce n'est plus la disposition à obéir qui entre en jeu, mais plutôt la faculté de faire des choix et d'agir librement et délibérément dans le sens de ses choix. Enfin, la troisième sous-classe concerne la réponse émotionnelle. L'attention se porte alors sur l'attitude positive et l'enthousiasme dont fait preuve l'élève au cours des activités d'apprentissage.

*Valorisation*

Dans le troisième niveau d'habileté lié au domaine affectif, on cherchera à observer l'acceptation d'une valeur par l'élève. Cela se vérifie généralement par une forme d'engagement personnel un peu plus marquée qui se manifeste, entre autres choses, par des attitudes de persévérance, de minutie et de participation soutenue.

**INTERRELATION DES ÉLÉMENTS DU PROGRAMME**

Le tableau 1 décrit les liens qui existent entre les habiletés, les objectifs généraux, les contenus et les incidences des principes directeurs.

**TABEAU 1**

<b>Habilités</b>	<b>Objectifs généraux</b>	<b>Synthèse des contenus</b>	<b>Incidences des principes directeurs*</b>
Acquisition des connaissances	1. Rendre l'élève capable de démontrer sa connaissance des principales composantes théoriques et techniques utiles à la communication par la musique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance des éléments de langage et de structure.</li> <li>- Connaissance des principales caractéristiques des moyens sonores.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Principe 1 : objectif spécifié de façon à lier les objets d'apprentissage à leur utilisation.</li> </ul>
Discrimination auditive	2. Rendre l'élève capable de faire preuve de discrimination auditive en faisant appel à l'acuité auditive et à la mémoire auditive.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Éléments de structure.</li> <li>- Éléments des paramètres sonores.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Principe 1 : importance du travail auditif et contexte des activités d'apprentissage.</li> <li>- Principe 2 : habiletés psychomotrices.</li> </ul>
Compréhension Analyse Discrimination visuelle	3. Rendre l'élève capable de comprendre et d'analyser différents aspects d'œuvres musicales considérées comme moyens d'expression d'une culture.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lecture à vue, dictées, exercices.</li> <li>- Formes simples, systèmes d'écriture.</li> <li>- Époques.</li> <li>- Contextes historique et social des œuvres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Principe 2 : habiletés cognitives et psychomotrices.</li> <li>- Principe 5 : ouverture sur le monde.</li> <li>- Principe 6 : utilisation d'œuvres d'ici et d'ailleurs.</li> </ul>
Posture et maintien Souplesse et agilité Mouvements de dextérité	4. Rendre l'élève capable de démontrer des habiletés psychomotrices à des fins d'exploitation de technique instrumentale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Posture et maintien.</li> <li>- Attaque du son.</li> <li>- Souplesse et agilité.</li> <li>- Détails d'articulation.</li> <li>- Autres éléments propres aux divers instruments utilisés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Principe 2 : habiletés psychomotrices.</li> <li>- Principe 4 : l'objectif général 4 est un préalable aux situations collectives d'enseignement.</li> </ul>
Application Mouvements de dextérité	5. Rendre l'élève capable d'interpréter diverses œuvres du répertoire en appliquant les règles relatives au langage musical, à la structure, à la technique instrumentale et à la technique d'interprétation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect du texte musical.</li> <li>- Respect de la structure.</li> <li>- Respect des règles de technique instrumentale.</li> <li>- Respect des indications relatives aux éléments expressifs.</li> <li>- Respect des gestes de direction.</li> <li>- Sens du phrasé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Principe 1 : approche pratique de la musique.</li> <li>- Principe 2 : mise à contribution de diverses habiletés.</li> <li>- Principe 3 : amélioration des capacités expressives de l'élève.</li> <li>- Principe 4 : musique d'ensemble.</li> <li>- Principe 5 : ouverture par rapport à un répertoire varié.</li> </ul>
Synthèse	6. Rendre l'élève capable de faire la synthèse de ses acquis musicaux par la création d'œuvres personnelles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation d'éléments des paramètres sonores, de la structure musicale, des procédés d'écriture et du langage musical menant à la composition, à l'improvisation et à l'écriture.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Principe 3 : amélioration des capacités créatrices de l'élève.</li> <li>- Aussi : principes 1, 2, 4 et 5.</li> </ul>
Évaluation	7. Rendre l'élève capable d'évaluer ses réalisations musicales et celles d'autrui en faisant preuve de sens critique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Critères personnels ou préétablis basés sur différents facteurs permettant :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>. d'évaluer les expériences musicales;</li> <li>. d'exprimer des choix personnels;</li> <li>. de faire preuve de sens critique.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Principe 7 : capacité de porter un jugement.</li> <li>- Aussi : principes 1, 2, 3, 4, 5 et 6.</li> </ul>
Réceptivité Réponse Valorisation	8. Rendre l'élève capable de démontrer des habiletés affectives dans le cadre de ses expériences musicales.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté de recevoir.</li> <li>- Attention dirigée et préférentielle.</li> <li>- Respect des règles.</li> <li>- Participation volontaire.</li> <li>- Attitude positive.</li> <li>- Engagement personnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Principe 2 : habiletés affectives.</li> <li>- Principe 3 : expression volontaire des perceptions, des impressions, des émotions ou des préférences.</li> </ul>

\* Voir la liste des principes directeurs à la page 9.

## 1.5 L'APPRENTISSAGE ET LA DÉMARCHE PROPRE À LA DISCIPLINE

Dans la classe de musique, les actions de l'élève sont ordonnées par une démarche propre à la discipline qui est indissociable du processus d'apprentissage nécessaire à l'acquisition d'habiletés musicales.

### L'APPRENTISSAGE

En musique, l'apprentissage est un processus menant à la transformation progressive des compétences de l'élève. Cela suppose donc l'acquisition d'une idée, d'une notion, d'une habileté ou d'une attitude nouvelle. Pour que l'apprentissage soit significatif, l'élève doit pouvoir mettre en relation l'élément nouveau avec l'ensemble des connaissances, des idées, des perceptions et des habiletés qu'elle ou qu'il possède déjà. Ce phénomène se produit à plusieurs reprises au cours d'une démarche en musique.

Le processus d'apprentissage est composé de trois phases interreliées :

La première est une phase de collecte d'information subissant l'influence de l'état d'esprit et de la réceptivité de l'élève ainsi que des stimuli qui lui sont proposés. L'information est filtrée par les habiletés et les connaissances préalablement acquises.

La deuxième phase du processus d'apprentissage amène l'élève à isoler certaines caractéristiques de l'information reçue, à les sélectionner et à les organiser de manière à s'en faire une représentation mentale. Les éléments de l'expérience d'apprentissage, qui n'étaient qu'implicites au départ, se clarifient alors avec précision.

Le passage de la deuxième à la troisième phase du processus exige que l'élève prenne une décision et fournisse un effort mental volontaire dans le but d'intégrer la nouvelle idée ou la nouvelle notion. La troisième phase l'amène donc à mettre en relation sa représentation mentale de l'information (résultant de l'expérience d'apprentissage vécue) avec l'ensemble de ses acquis cognitifs, affectifs ou psychomoteurs.

### LA DÉMARCHE PROPRE À LA DISCIPLINE

La démarche propre à la discipline est la manière de progresser de l'élève au cours de l'étude de l'ensemble des objectifs pédagogiques et des contenus d'apprentissage d'une matière. Elle se distingue de la démarche pédagogique qui regroupe, pour sa part, l'ensemble des actions entreprises par l'enseignante ou l'enseignant pour guider l'élève dans l'apprentissage des contenus définis par un programme d'études.

La démarche proposée dans le présent programme explicite les composantes de l'expérience musicale constituée de trois parties distinctes : la **préparation**, la **réalisation** et l'**intégration** de la situation d'apprentissage. Ces trois phases, d'une complexité progressive, sont complémentaires et indissociables. De plus, elles sont étroitement liées au processus d'apprentissage.

### *Préparation*

La préparation regroupe les apprentissages théoriques, culturels (littérature musicale), auditifs et techniques. L'élève perçoit des sons par la discrimination auditive et en acquérant des connaissances qu'il ou qu'elle tente de comprendre et d'analyser. L'élève acquiert aussi des habiletés de technique instrumentale pour se préparer à *faire* de la musique. Les apprentissages effectués à ce moment sont en quelque sorte une banque de données dans laquelle il ou elle puise pour alimenter les expériences de réalisation musicale ultérieures. Cela nous ramène au sens premier du mot *préparation*. Ici, l'élève n'acquiert pas les connaissances et les habiletés techniques pour leur valeur intrinsèque, mais plutôt pour se donner les outils qui lui sont nécessaires pour interpréter et créer. Pour ce faire, il lui faut aussi faire preuve d'attitudes favorisant l'apprentissage. Les objectifs généraux 1 à 4 ainsi que l'objectif général 8 correspondent à cette première phase de la démarche.

### *Réalisation*

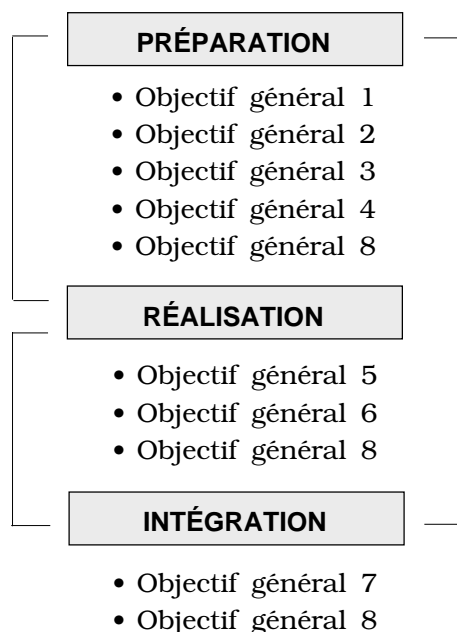
Les réalisations sonores offrent à l'élève la possibilité de concrétiser les images mentales et d'affiner les perceptions émanant de la phase de préparation. C'est une façon d'actualiser les acquis en les transposant en comportements observables dans l'interprétation ou dans la création musicale. Certaines habiletés affectives reliées au contexte de la pratique musicale sont mises à contribution pour arriver à cette fin. Les objectifs généraux 5 et 6 ainsi que l'objectif général 8 du programme sont de l'ordre de la réalisation.

### *Intégration*

L'intégration met l'élève en contact avec le domaine des sentiments et de l'évaluation, en vue d'affiner son sens critique et esthétique. Le retour sur les activités musicales effectuées est le moment d'approfondir sa réflexion sur les apprentissages pour mieux les intégrer. Cette remise en question n'est pas que tournée vers soi; elle s'ouvre aussi sur les autres et sur la société en général. Les réactions de l'élève sont dictées par des perceptions personnelles balisées par des critères précis qui l'amènent à exprimer ses prises de conscience au regard de son environnement musical. Les objectifs 7 et 8 correspondent à la phase d'intégration.

La figure 1 présente comment les objectifs généraux et les objectifs intermédiaires et terminaux s'insèrent dans la démarche propre à la discipline.

FIGURE 1



## 1.6 LES MOYENS SONORES À PRIVILÉGIER

Pour différentes raisons, les moyens d'expression mis à la disposition des élèves varient selon les milieux. Le présent programme laisse au personnel enseignant le soin de choisir le type d'instrumentation répondant le plus adéquatement possible aux objectifs. Il a d'ailleurs été conçu de façon que l'élève puisse participer aux activités d'apprentissage en utilisant divers instruments. Cependant, une réalité s'impose : plus les moyens d'expression mis à la disposition de l'élève seront variés et multiples, plus il lui sera possible de s'investir dans ses études musicales et plus son désir de les poursuivre ira en grandissant.

Par ailleurs, les instruments électriques et électroniques ainsi que l'ensemble des appareils issus de la nouvelle technologie musicale sont des outils d'enseignement d'un intérêt indéniable pour le personnel enseignant et les élèves. Depuis plusieurs décennies, les techniques d'enregistrement et de production du son se sont développées à une vitesse vertigineuse. Leur avènement a même provoqué de nouvelles formes d'expression stimulantes pour la pratique artistique, allant jusqu'à entraîner des remises en question positives de notre conception de l'art. Avec les années, ces techniques deviennent graduellement plus accessibles financièrement et nous devons envisager d'en explorer les potentialités éducatives dans le domaine musical, puisqu'elles peuvent constituer des outils d'enseignement aussi pertinents que les autres instruments.

C'est pourquoi le présent programme, bien qu'il ne comporte aucun objectif terminal ou intermédiaire sur le sujet, vise à faciliter l'utilisation de cette technologie en constante évolution. Il est en effet possible d'avoir recours aux instruments et aux différents appareils associés au monde de l'informatique musicale pour que l'élève acquière les habiletés et les connaissances nécessaires. Cependant, pour respecter les orientations et les principes directeurs du programme, cette utilisation doit se faire dans un contexte de musique d'ensemble.

## 1.7 L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

«L'évaluation pédagogique consiste essentiellement à récolter des informations dans le but de faciliter la prise de décision à différents stades du développement» (Lewy, 1977). «Dans le contexte scolaire, évaluer l'apprentissage, c'est essentiellement porter un jugement en comparant ce qui est arrivé à ce qui avait été prévu. Plus ce qui est prévu est exprimé clairement et plus ce qui est arrivé est analysé formellement, mieux on sera éclairé sur la réalité et sur la qualité de l'apprentissage» (ministère de l'Éducation, 1979).

L'évaluation n'est pas une fin en soi et ne se résume pas en une compilation statistique de résultats destinés à paraître sur le bulletin scolaire. Elle est davantage un moyen de vérifier et de mesurer le changement positif que procure l'apprentissage. Évaluer, c'est poser un regard sur les acquisitions de l'élève dans le but de déterminer les progrès accomplis.

### POURQUOI ÉVALUER?

Depuis fort longtemps, les parents, les employeurs ainsi que les administrateurs des différents organismes du milieu de l'éducation expriment le besoin légitime d'obtenir des renseignements sur l'élève. Utiliser l'évaluation pour répondre adéquatement à leur demande permet à toutes ces personnes de mieux comprendre l'enseignement de la musique.

Par ailleurs, recueillir des renseignements pertinents au moyen de l'évaluation pour ensuite les fournir aux personnes intéressées est une activité qui influe aussi sur le fonctionnement de la classe. Le travail à l'instrument et à la voix, l'acquisition des connaissances et des différentes habiletés liées à l'apprentissage de la musique sont des éléments fondamentaux du nouveau programme. Puisque le personnel enseignant consacre l'essentiel de sa tâche à aborder ces aspects, il est naturel de vouloir vérifier l'évolution de l'élève et dans quelle mesure elle ou il atteint les objectifs poursuivis, relativement à ces mêmes aspects. Cette démarche peut non seulement répondre aux besoins du milieu, mais aussi avoir des conséquences favorables sur la tâche éducative ainsi que sur les progrès de l'élève.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Afin d'évaluer les apprentissages des élèves, l'enseignante ou l'enseignant doit toujours avoir conscience du motif qui sous-tend toute évaluation. Qu'elle ait pour but une aide pédagogique immédiate (évaluation formative) ou l'obtention d'information sur l'atteinte d'un objectif terminal ou de plusieurs objectifs (évaluation sommative), l'évaluation fournit à chaque élève des renseignements utiles sur l'état de ses apprentissages. L'intuition et le jugement arbitraire doivent donc être exclus le plus possible de l'évaluation pour faire place à la rigueur. L'une des façons d'y parvenir est de clarifier au mieux les critères utilisés pour guider les jugements. Cette démarche est essentielle car, comme le rappelle le Conseil supérieur de l'éducation, «dans l'enseignement des arts comme ailleurs, on doit pouvoir compter sur des instruments adaptés et fiables d'évaluation. La crédibilité même de cet enseignement en dépend aussi largement» (Conseil supérieur de l'éducation, 1988).

Pour permettre d'obtenir un portrait réaliste des capacités de l'élève, l'évaluation des apprentissages doit porter sur tous les aspects de la formation qui lui est prodiguée. En musique, cela signifie que l'évaluation doit toucher les domaines cognitif, psychomoteur et affectif. Ces affirmations permettent donc de dégager les observations suivantes. Premièrement, il apparaît souhaitable que l'évaluation porte sur un champ d'observation beaucoup plus large que la seule acquisition de connaissances. Deuxièmement, sur les plans instrumental et vocal, il est préférable d'éviter d'axer l'évaluation uniquement sur le produit fini (la performance de l'élève). Les diverses étapes qui mènent au résultat final sont aussi évaluables. Leur évaluation est d'ailleurs riche en renseignements susceptibles de provoquer des changements stratégiques et d'influer sur les autres décisions d'ordre pédagogique prises en cours d'étape. Ce qui est alors évalué, c'est la capacité de l'élève d'accomplir, de façon satisfaisante, une tâche donnée.

Il appartient au personnel enseignant, dans chacun des milieux, de déterminer les objectifs terminaux et intermédiaires qui doivent faire l'objet d'une évaluation formative. Quant à l'évaluation sommative, elle portera sur l'ensemble des éléments essentiels et représentatifs du programme d'études.

#### LA COLLECTE DE DONNÉES

Au moment d'évaluer l'élève, il importe, pour le personnel enseignant, de déterminer avec précision l'information à recueillir et d'être conscient de l'influence que peuvent avoir des activités d'évaluation sur l'apprentissage lorsqu'elles ont lieu au cours d'une étape ou à la fin d'une étape. En musique, les moyens utilisés pour la collecte de données peuvent et doivent varier selon l'activité et selon l'information recherchée.

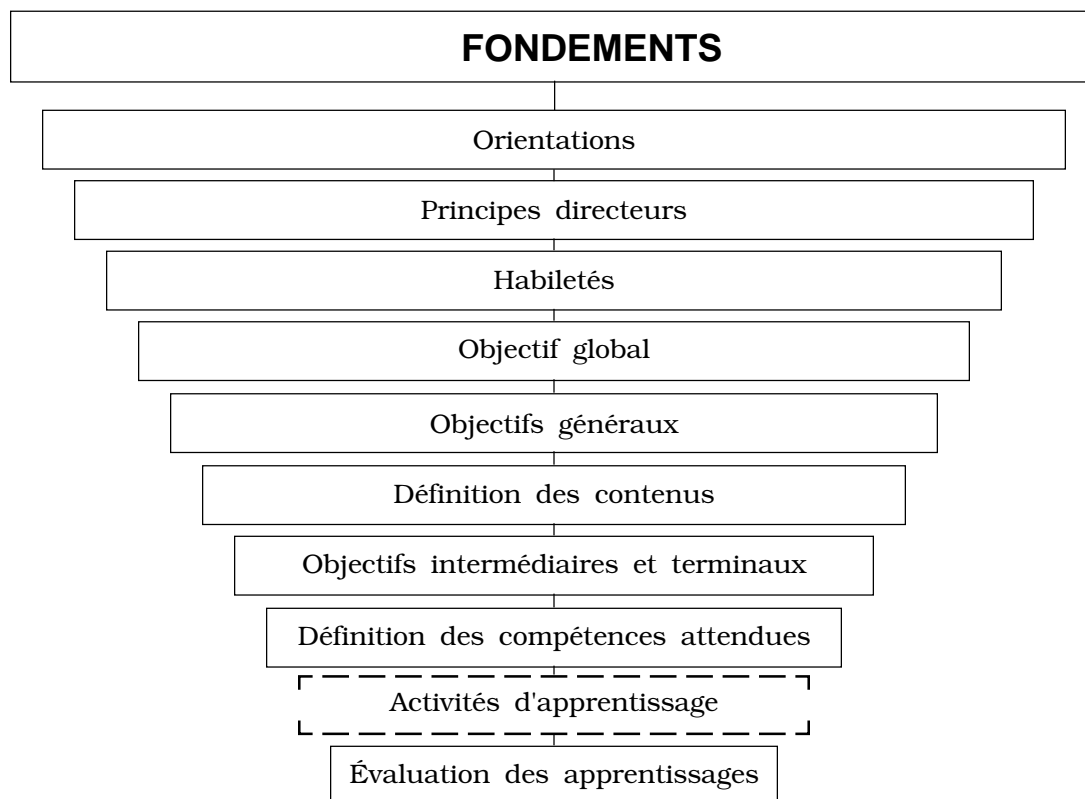
Ainsi, au cours de la mesure, l'enseignante ou l'enseignant peut opter pour l'observation directe, le questionnaire écrit, le test écrit, l'enregistrement audio ou l'enregistrement vidéo. Au besoin, pour compiler les renseignements obtenus, elle ou il peut avoir recours aux grilles d'observation. Enfin, les grilles d'interprétation facilitent grandement l'analyse des résultats et aident le personnel enseignant à porter un jugement. Ces grilles d'interprétation deviennent alors des outils de référence fiables permettant à l'enseignante ou à l'enseignant de faire, au moment de la prise de décision, des choix de nature pédagogique (revoir une notion, proposer des exercices supplémentaires, etc.) ou administrative (information dans le bulletin, etc.).

### 1.8 L'INTERRELATION DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU PROGRAMME

Les objectifs généraux, intermédiaires et terminaux véhiculent des intentions, des points de vue et des préoccupations qui découlent des fondements, des orientations, des principes directeurs et des habiletés. Les considérations dont sont imprégnés ces objectifs influent nécessairement sur les activités d'apprentissage conçues par le personnel enseignant. Elles sont à la base même de la philosophie de l'éducation musicale transmise par le présent programme.

Par ailleurs, les objectifs et les contenus déterminent les compétences attendues de l'élève. Les éléments de contenu sont énumérés de façon exhaustive en vue de répondre à cette préoccupation. Objectifs et contenus offrent des pistes pour l'évaluation des apprentissages puisqu'ils sont formulés de manière à faciliter la détermination précise des éléments qui doivent faire l'objet d'un jugement de la part du personnel enseignant. À ce sujet, la figure 2 montre les liens qui existent entre tous les éléments mentionnés.

**FIGURE 2 - Liens entre les principaux éléments du programme**



## 1.9 LES MODALITÉS D'UTILISATION DU PROGRAMME

Au secondaire, les programmes de musique sont progressifs et cumulatifs d'une année à une autre. Il est donc fortement souhaitable que l'élève puisse bénéficier d'un enseignement continu de la troisième à la cinquième année du secondaire, de manière à favoriser des conditions optimales d'enseignement et d'apprentissage.

Le présent programme est donc conçu pour les élèves qui reçoivent une formation musicale de quatre unités en quatrième secondaire et de quatre unités également en cinquième secondaire, cette dernière année étant considérée comme la suite de la première. La structuration des objectifs et des contenus qui s'y rattachent est prévue en ce sens.

Par ailleurs, afin de faciliter la tâche du personnel enseignant et pour éviter une multiplication inutile d'objectifs, la structure organisationnelle choisie est la suivante : un programme unique, par année et non par cycle. C'est à partir de cette orientation qu'ont été déterminées les attentes pour l'une et l'autre des années d'enseignement ainsi que les moyens à utiliser pour permettre aux élèves d'atteindre les niveaux de compétence attendus. C'est ainsi qu'on ne trouve pas le même nombre d'objectifs intermédiaires et terminaux en quatrième et en cinquième année du secondaire.

Il est à noter qu'au chapitre 2, qui présente les objectifs et les contenus, des indications placées à la droite des objectifs signalent à l'enseignante et à l'enseignant quels sont les objets d'apprentissage prévus pour chacune des deux années.

En ce qui concerne les programmes de musique-études ou les programmes de concentration dont le champ d'étude est la musique, il revient au personnel des commissions scolaires d'adapter les objectifs et les contenus du présent programme, de manière qu'ils conviennent aux particularités et aux exigences propres à ces types de formation.

---

## **CHAPITRE 2**

---

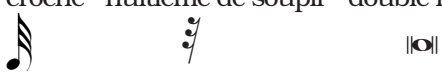
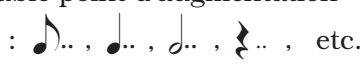
**OBJECTIFS ET CONTENUS**

Le présent chapitre est constitué des objectifs généraux, terminaux et intermédiaires du programme ainsi que des contenus relatifs à l'un ou l'autre de ces deux derniers types d'objectifs. Voici quelques indications pour faciliter la consultation de ce chapitre.



- Les numéros des objectifs généraux sont inscrits en haut des pages de gauche.
- Les objectifs généraux sont placés en haut des pages de droite.
- Les objectifs terminaux et intermédiaires sont toujours sur une page de gauche et les contenus sont toujours sur une page de droite.
- Sur les pages de droite, les contenus sont toujours situés vis-à-vis des objectifs auxquels ils sont liés. Il faut donc lire en parallèle la page de gauche et la page de droite.
- À cause de l'abondance de contenus liés à certains objectifs, seules les pages suivantes font exception aux indications qui précèdent : pages 30, 31, 32, 33, 38 et 39 de l'objectif général 1.
- Dans la colonne située à l'extrême droite de chaque page, des points indiquent à quelle année du secondaire sont destinés les objectifs ou les éléments de contenu proposés.



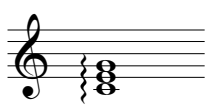



Rendre l'élève capable de démontrer sa connaissance des principales composantes théoriques et techniques utiles à la communication par la musique.

CONTENU			SECONDAIRE	
			4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
COMPOSANTES MUSICALES	ÉLÉMENTS MUSICAUX	TERMINOLOGIE ET SYMBOLES GRAPHIQUES		
		<p><b>Langage non traditionnel</b></p> <p><i>Pour les éléments relatifs aux paramètres sonores, voir les symboles nécessaires selon le répertoire utilisé (symboles extraits d'oeuvres étudiées en littérature musicale, interprétées en musique d'ensemble ou composées par les élèves).</i></p>	•	•
		<p><b>Langage traditionnel</b></p>		
		<p>Hauteur</p> <p><i>Voir acquis de fin de troisième secondaire.</i></p> <p>- Annulation des doubles altérations            # (ou parfois ♯) après ✕    ♯ après ✕            ♭ (ou parfois ♭) après ♭♭    ♭ après ♭♭</p>	•	•
		<p>Intensité</p> <p><i>Voir acquis de fin de troisième secondaire.</i></p>	•	
	<p>Durée</p> <p><i>Voir acquis de fin de troisième secondaire.</i></p> <p>- Figures de notes et de silences            triple croche    huitième de soupir    double ronde  </p> <p>- Signes de prolongation            double point d'augmentation            ex. :  , etc.</p>	•	•	
	<p>Timbre</p> <p><i>Voir acquis de fin de troisième secondaire.</i></p>	•		
Structure musicale		<p><b>Langage non traditionnel</b></p> <p><i>Pour les éléments relatifs à la structure musicale, voir les symboles nécessaires selon le répertoire utilisé (symboles extraits d'oeuvres étudiées en littérature musicale, interprétées en musique d'ensemble ou composées par les élèves).</i></p>	•	


Rendre l'élève capable de démontrer sa connaissance des principales composantes théoriques et techniques utiles à la communication par la musique.

CONTENU			SECONDAIRE	
			4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
COMPOSANTES MUSICALES	ÉLÉMENTS MUSICAUX	TERMINOLOGIE ET SYMBOLES GRAPHIQUES (suite)		
	Structure musicale (suite)	<p><b>Langage traditionnel</b></p> <p>Voir acquis de fin de troisième secondaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tempo  <i>grave</i> : extrêmement lent et solennel  <i>andantino</i> : un peu plus rapide qu'<i>andante</i>  <i>istesso tempo</i> : le même tempo  <i>allegretto</i> : modérément rapide (un peu plus lent qu'<i>allegro</i>)</li> <li>- Changement de tempo  <i>allargando</i> : de plus en plus lent et ample  <i>stringendo</i> : en pressant le mouvement</li> </ul>	•	•
	Mouvements d'exécution	<p>Voir acquis de fin de troisième secondaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cellules rythmiques complexes</li> </ul> <p>ex. : , etc. (pour les instrumentistes concernés seulement et variable selon les contextes d'apprentissage)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupes irréguliers</li> </ul> <p>ex. : , etc. (pour les instrumentistes concernés seulement et variable selon les contextes d'apprentissage)</p>	•	•
Cellules rythmiques	<p>Voir acquis de fin de troisième secondaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesures</li> </ul> <p>Voir acquis de fin de troisième secondaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesures simples : <math>\frac{3}{8}</math>, <math>\frac{3}{2}</math></li> <li>- Mesures composées : <math>\frac{9}{8}</math>, <math>\frac{12}{8}</math>, <math>\frac{6}{4}</math>*</li> <li>- Mesures irrégulières : <math>\frac{5}{4}</math>*, <math>\frac{7}{8}</math>*, <math>\frac{5}{8}</math>*</li> </ul> <p>* (variable selon les contextes d'apprentissage)</p>	•	•	
Mesures			•	•

**Rendre l'élève capable de démontrer sa connaissance des principales composantes théoriques et techniques utiles à la communication par la musique.**

CONTENU			SECONDAIRE	
			4°	5°
COMPOSANTES MUSICALES	ÉLÉMENTS MUSICAUX	TERMINOLOGIE ET SYMBOLES GRAPHIQUES <i>(suite)</i>		
	Structure musicale <i>(suite)</i>	Mouvements mélodiques <i>Voir acquis de fin de troisième secondaire.</i> - Intervalles simples  secondes majeure et mineure   septièmes majeure et mineure    quarte juste   sixtes majeure et mineure	•  •	
		Signes de reprise <i>Voir acquis de fin de troisième secondaire.</i>	•	
		Signes d'articulation <i>Voir acquis de fin de troisième secondaire.</i> - Attaque arpégée ex. :  <i>(pour les instrumentistes concernés)</i>	• •	•
		Signes d'ornementation <i>Voir acquis de fin de troisième secondaire.</i> - Mordant  - Trille  - Trémolo, ex. :  <i>(pour les instrumentistes concernés)</i>	• •	
		Modes d'organisation - Gammes mineures naturelle et harmonique <i>(pour guitares et voix)</i> - Gamme pentatonique majeure <i>(sauf pour guitares)</i> - Gamme pentatonique mineure <i>(seulement dans les cas où cela est utilisé dans d'autres contextes du cours de musique)</i> - Gammes blues  - Gamme chromatique <i>(pour cordes)</i>	• • • • <i>(sauf pour guitares et cordes)</i>	•  • <i>(pour guitares et cordes)</i>
	Structure harmonique - Tons relatifs - Transposition - Accord de septième de dominante et accord mineur septième - Enchaînements d'accords : <b>V<sup>7</sup>-I, I-IV-V-I, II-V-I</b> - Accords diminués et augmentés - Accords de 4 sons autres que l'accord de septième de dominante et l'accord mineur septième (ex. : sus <sup>4</sup> , M <sup>7</sup> , etc.) - Tonalité / atonalité	• • •  <i>pour stage band, guitares et système modulaire de nouvelle technologie</i>	•  •  •	

Rendre l'élève capable de démontrer sa connaissance des principales composantes théoriques et techniques utiles à la communication par la musique.

CONTENU			SECONDAIRE	
			4°	5°
COMPOSANTES MUSICALES	ÉLÉMENTS MUSICAUX	<p>TERMINOLOGIE ET SYMBOLES GRAPHIQUES (suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Più mosso</i> : plus de mouvement</li> <li>- <i>Meno mosso</i> : moins de mouvement</li> <li>- <i>Con brio</i> : avec vigueur</li> <li>- <i>Agitato</i> : agité</li> <li>- <i>Leggiero</i> : légèrement</li> <li>- <i>Sostenuto</i> : soutenu</li> </ul> <p>Autres symboles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Abréviations de répétition de notes</li> </ul> <p>ex. :                   manière d'écrire</p> <p style="text-align: center;">↓</p>  <p style="text-align: center;">↑ effet</p>	•	•
Littérature musicale et interprétation	Termes d'expression		•	•


**Rendre l'élève capable de démontrer sa connaissance des principales composantes théoriques et techniques utiles à la communication par la musique.**



**CONTENU**

TERMINOLOGIE ET SYMBOLES GRAPHIQUES  
PROPRES À DIFFÉRENTS ENSEMBLES MUSICAUX





HARMONIE	secondaire	
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
Voir acquis de fin de 3 <sup>e</sup> secondaire.	•	•

STAGE BAND	secondaire	
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<i>no vibrato</i> : sans vibrato	•	•
<i>double-time feel</i> : double vitesse	•	•
<i>half-time feel</i> : moitié de la vitesse	•	•
<i>on cue</i> : au signal du chef (ex. : <i>solo on cue</i> , <i>background on cue</i> , <i>repeat on cue</i> )	•	•

GUITARES	secondaire	
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
Harmonique : ♢	•	
Notation rythmique d'accompagnement :  , etc.	•	•

ENSEMBLE VOCAL	secondaire	
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
Glissandos courts : ascendant ex. :  ( <i>bend</i> )	•	•
descendant ex. :  ( <i>drop off</i> )	•	•
<i>falsetto</i> : voix de tête au timbre particulier chez les hommes, utilisée dans le registre suraigu	•	•
<i>scat</i> : improvisation utilisant des onomatopées	•	•
<i>descant</i> : contrechant au pupitre des sopranos (voir les trois derniers éléments seulement s'ils sont utilisés dans d'autres situations du cours de musique)	•	•

SYSTÈME MODULAIRE DE NOUVELLE TECHNOLOGIE	secondaire	
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
Provenance des sons : échantillonnage numérique synthèse sonore	•	
Banque de sons modifiables ( <i>Ram</i> )	•	
Édition sonore ( <i>Edit</i> )	•	•
<i>Note : Il revient à l'enseignante ou à l'enseignant de fournir à l'élève le vocabulaire approprié selon le contexte d'utilisation.</i>		
Fichier audio numérique		•

ORCHESTRE À CORDES	secondaire	
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<i>trem.</i> : trémolo ex. :  ou  ex. :  ex. : 	•	•
(à voir seulement si cet élément est utilisé ultérieurement dans d'autres situations du cours de musique)		
<i>spiccato</i> : rebondissement de l'archet au point d'équilibre	•	
<i>dolce</i> : pression légère de l'archet	•	
<i>solo</i> : soliste	•	
<i>solì</i> : plus d'un soliste		•
<i>col legno</i> : jouer avec le dos de l'archet	•	•
(à voir seulement si cet élément est utilisé ultérieurement dans d'autres situations du cours de musique)		

**OBJECTIF GÉNÉRAL 1 (suite)**

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	SECONDAIRE	
		4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
	<p><b>1.1.3</b> Connaître le principe d'organisation de certains éléments de la structure musicale.</p>	•	•
	<p><b>1.1.4</b> Nommer les principales caractéristiques de certains genres musicaux ou de certaines formes musicales.</p>	•	•

**Rendre l'élève capable de démontrer sa connaissance des principales composantes théoriques et techniques utiles à la communication par la musique.**

CONTENU	SECONDAIRE	
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervalles simples :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• secondes majeure et mineure</li> <li>• septièmes majeure et mineure</li> <li>• quarte juste</li> <li>• sixtes majeure et mineure</li> </ul> </li> </ul>	•	•
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modes d'organisation :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• gamme chromatique</li> <li>• gamme pentatonique</li> </ul> </li> </ul>	•	•
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structure harmonique :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• tons relatifs</li> <li>• transposition</li> <li>• accord de septième de dominante et accord mineur septième</li> <li>• enchaînements d'accords : V<sup>7</sup>-I, I-IV-V-I, II-V-I</li> </ul> </li> </ul>	• • •	•
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concerto :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• œuvre pour un ou plusieurs solistes avec accompagnement d'orchestre</li> <li>• comprend habituellement trois mouvements</li> </ul> </li> </ul>	•	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Symphonie :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• œuvre pour orchestre</li> <li>• à la période classique, comprend habituellement quatre mouvements, ceux-ci étant souvent construits à partir de formes connues (sonate, rondo, menuet)</li> <li>• œuvre fortement marquée par le principe du développement thématique</li> </ul> </li> </ul>	•	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Opéra :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• œuvre musicale avec action dramatique pour chanteuses et chanteurs solistes, chœur et orchestre</li> <li>• comprend des airs chantés pour solistes, des duos, des trios, des quatuors ainsi que des chœurs</li> <li>• comprend, la plupart du temps, de deux à quatre actes</li> </ul> </li> </ul>		•
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comédie musicale :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• genre musical à mi-chemin entre la musique populaire et la musique dite classique</li> <li>• on y trouve habituellement une ouverture et une finale entre lesquelles s'enchaînent des chansons et des dialogues parlés</li> </ul> </li> </ul>		•



**Rendre l'élève capable de démontrer sa connaissance des principales composantes théoriques et techniques utiles à la communication par la musique.**

CONTENU	SECONDAIRE	
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instruments modernes (électriques, électroniques)</li> <li>- Instruments traditionnels d'ici et quelques-uns d'ailleurs</li> <li>- Voix</li> <li>- Instruments de fabrication artisanale d'ici et quelques-uns d'ailleurs, utilisés dans la musique traditionnelle (<i>note : les instruments d'ailleurs sont au choix de l'enseignante ou de l'enseignant en fonction de la composition multiethnique des groupes-classes</i>)</li> <li>- Objets sonores (appareils transformant le son électroniquement et objets de l'environnement)</li> <li>- Corps humain</li> </ul> <p><i>Note : Mettre l'accent sur la diversité des moyens sonores à l'étude.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ensembles de musique ethnique</li> </ul> <p><b>Un ensemble parmi les exemples suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• MUSIQUE CAJUN (Louisiane, États-Unis) Instruments habituels : accordéon diatonique, violon, tit-fer (triangle), guitare acoustique, voix Aussi, à l'occasion : frottoir, basse électrique Moins fréquemment : basse électrique, batterie</li> <li>• STEEL BAND (Trinidad) Instruments habituels : <i>steel-drums</i> (tambours mélodiques faits de métal bosselé) <i>Note : On compte 4 types de tambours de différentes tailles : le ping pong (soprano), la caisse ténor, la caisse basse et la caisse rythmique. On en joue à l'aide de baguettes à embouts de caoutchouc. Les plus petits modèles sont portés à l'aide de courroies passées à la nuque; ceux de plus grande dimension reposent au sol.</i> Aussi, à l'occasion : tambourins, maracas, congas</li> <li>• MUSIQUE DES ANDES (quelques pays d'Amérique du Sud) Instruments habituels : flûtes de pan (de différentes tailles, assemblées de diverses façons et portant différents noms), quena (flûte droite sans embouchure), charango, guitare classique Aussi, à l'occasion : cuatro (petite guitare à 4 cordes du Venezuela), cavaquinho (petite guitare du Brésil)</li> <li>• GAMELAN (Bali et Java, Indonésie) Instruments habituels : Gonang (gong en bronze) et Gender (métallophone), qui ont pour rôle d'ornementer la mélodie; Saron et Sletem, qui jouent la mélodie; gongs suspendus, qui ponctuent les phrases mélodiques; Kendang (tambour à deux peaux), qui indique les changements de tempo et de dynamique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> <li>•</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>

**Rendre l'élève capable de démontrer sa connaissance des principales composantes théoriques et techniques utiles à la communication par la musique.**

CONTENU	SECONDAIRE	
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• MARIACHIS (Mexique) Instruments habituels : guitare classique, guitarron, violon, trompette Aussi, à l'occasion : bajo sexto</li> <li>• MUSIQUE INDIENNE (Inde) Instruments habituels : sitar, tabla Instruments moins connus, mais aussi utilisés : sarod et tânpûrâ (instruments à cordes), damaru et mridanga (tambours)</li> <li>• ZOOK (Martinique) Instruments habituels : différents tambours, guitare électrique, basse, batterie et cuivres (ex. : saxophone, trompette, trombone)</li> </ul> <p><i>(autres ensembles ethniques possibles selon les contextes d'apprentissage)</i></p> <p>- Ensembles de musique traditionnelle <b>Au moins un ensemble de musique traditionnelle</b></p> <p><i>Note : Consulter la fiche d'information intitulée <b>Littérature musicale</b> pour les renseignements relatifs au contenu.</i></p> <p>- Ensembles de musique populaire <b>Deux ensembles parmi ceux qui n'ont pas été étudiés les années précédentes</b> <b>Choisir parmi les suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ragtime</li> <li>• blues</li> <li>• jazz</li> <li>• country</li> <li>• folk</li> <li>• rock</li> <li>• reggae</li> <li>• funk</li> <li>• Nouvel Âge</li> <li>• rap</li> <li>• <i>world beat</i></li> <li>• comédie musicale</li> <li>• musique de film</li> <li>• chanson populaire</li> </ul> <p><i>Note : Consulter la fiche d'information intitulée <b>Littérature musicale</b> pour les renseignements relatifs au contenu.</i></p>	•	•



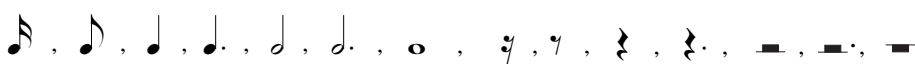


**Rendre l'élève capable de faire preuve de discrimination  
auditive en faisant appel à l'acuité auditive et à la mémoire auditive.**

CONTENU	SECONDAIRE	
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
- Cellules rythmiques complexes ( <i>variable selon les contextes d'apprentissage</i> )	•	•
- Mesures irrégulières (ex. : $\frac{5}{4}$ , $\frac{7}{8}$ , etc.) ( <i>variable selon les contextes d'apprentissage</i> )		•
- Intervalles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• secondes majeure et mineure</li> <li>• septièmes majeure et mineure</li> <li>• quarte juste</li> <li>• sixtes majeure et mineure</li> </ul>	•	•
- Modes d'organisation : Présenter en opposition quelques gammes choisies parmi celles à l'étude pour chaque instrument et parmi celles apprises au cours des années précédentes <i>Note : Pour les gammes à l'étude, voir Modes d'organisation à la page 31.</i>	•	•
- Structure harmonique : Accord de septième de dominante et accord mineur septième	•	
- Agencements mélodico-rythmiques (motif cohérent de 4 mesures) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation progressive des degrés des gammes majeures et mineures, de diverses mesures, de cellules rythmiques complexes et autres notions théoriques relatives à la quatrième et à la cinquième année du secondaire</li> </ul>	•	•
• Exploitation de courts extraits d'oeuvres utilisées ou à être utilisées en littérature musicale, en interprétation ou en création	•	•
• Exploitation d'éléments relatifs au phrasé : <ul style="list-style-type: none"> <li>phrasé à l'horizontale</li> <li>respirations aux bons endroits</li> <li>accentuation</li> <li>déposer les fins de phrases</li> </ul>	•	
<ul style="list-style-type: none"> <li>faire sentir les élans</li> <li>découper les motifs rythmiques et mélodiques</li> </ul>		•

## OBJECTIF GÉNÉRAL 3

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	SECONDAIRE	
		4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<p><b>3.1</b> Distinguer les composantes de certains ensembles musicaux pendant des activités d'écoute.</p> <p><b>3.2</b> Acquérir des automatismes de lecture à vue et de dictée dans le but d'assimiler divers éléments du langage musical.</p>	<p><b>3.2.1</b> Lire de courtes partitions ou des extraits de partition en situation d'écoute, en suivant des yeux le déroulement de l'œuvre.</p> <p><b>3.2.2</b> Déchiffrer des partitions ou des extraits de partition en langage traditionnel ou non traditionnel.</p> <p><b>3.2.3</b> Lire de courts agencements rythmiques provenant d'exercices ou d'extraits d'œuvres du répertoire de littérature musicale ou d'interprétation.</p> <p><b>3.2.4</b> Solfier des agencements mélodico-rythmiques provenant d'exercices ou d'extraits d'œuvres du répertoire de littérature musicale ou d'interprétation.</p>	<p>•</p> <p>•</p> <p>•</p> <p>•</p> <p>•</p>	<p>•</p> <p>•</p> <p>•</p> <p>•</p> <p>•</p>

**Rendre l'élève capable de comprendre et d'analyser différents aspects d'œuvres musicales considérées comme moyens d'expression d'une culture.**

CONTENU	SECONDAIRE	
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Composantes des ensembles cités comme éléments de contenu à l'objectif 1.2.2               <ul style="list-style-type: none"> <li>• ensembles de musique ethnique (un des ensembles cités à l'objectif 1.2.2)</li> <li>• ensembles de divers styles musicaux populaires du XX<sup>e</sup> siècle (deux des ensembles proposés à l'objectif 1.2.2)</li> </ul> </li> </ul> <p><i>Note : Voir à ce sujet la fiche d'information intitulée <b>Littérature musicale</b>.</i></p>	•	•
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exemples sonores variés, de divers ensembles et de différents styles, dont la partition comporte des symboles relatifs aux nuances d'intensité, au phrasé ou à l'articulation <i>(éléments choisis dans les tableaux relatifs à la musicalité et à l'articulation à l'annexe 1)</i></li> </ul>	•	•
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Langage traditionnel : texte mélodico-rythmique comprenant des éléments relatifs à la musicalité, à l'articulation et au changement de tempo (inclure les altérations à la clé et accidentelles) <i>(éléments choisis dans les tableaux portant sur la musicalité et l'articulation à l'annexe 1)</i></li> </ul>	•	•
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Langage non traditionnel : court passage comprenant des éléments de musicalité <i>(variable selon les contextes d'apprentissage)</i></li> </ul> <p>Langage non traditionnel pour la guitare : notation rythmique d'accompagnement</p>	•	•
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lecture rythmique, sans instrument, d'extraits de 4 mesures utilisant :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• les figures de notes et de silences suivantes :  </li> <li>• les cellules rythmiques suivantes :  </li> </ul> </li> </ul> <p><i>Note : Augmentation graduelle du tempo.</i></p>	•	•
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Extraits mélodico-rythmiques tenant compte des indications suivantes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• départ sur la tonique</li> <li>• ambitus d'au plus une octave</li> <li>• utilisation de tonalités majeures et mineures simples adaptées aux capacités vocales des élèves</li> <li>• utilisation des altérations à la clé et des altérations accidentelles relatives à la gamme mineure harmonique</li> <li>• utilisation de mesures simples : <math>\frac{2}{4}</math>, <math>\frac{3}{4}</math>, <math>\frac{4}{4}</math> et d'une mesure composée : <math>\frac{6}{8}</math></li> <li>• utilisation de sons conjoints et de notes de l'arpège</li> <li>• utilisation de figures de notes et de silences et de cellules rythmiques simples : </li> <li>• extraits d'une longueur de 4 mesures</li> <li>• extraits d'une longueur de 8 mesures</li> </ul> </li> </ul>	•	•

## OBJECTIF GÉNÉRAL 3 (suite)

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	SECONDAIRE	
		4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
	<p><b>3.2.5</b> Transcrire sous forme de dictée divers motifs rythmiques et mélodico-rythmiques.</p>	•	•
	<p><b>3.2.6</b> Reproduire sur une portée l'organisation de diverses gammes à partir de différentes toniques.</p>	•	•
	<p><b>3.2.7</b> Reproduire à l'instrument l'organisation de diverses gammes à partir de différentes toniques.</p>	•	•



## OBJECTIF GÉNÉRAL 3 (suite)

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	SECONDAIRE	
		4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<p><b>3.3</b> Discerner, dans une œuvre, différents éléments relatifs à la musicalité et à la structure.</p>	<p><b>3.3.1</b> Reconnaître les principales caractéristiques d'une œuvre entendue ou à jouer par l'écoute ou par l'analyse de la partition.</p>	•	•
	<p><b>3.3.2</b> Repérer différents procédés d'écriture utilisés dans une œuvre par l'écoute ou par l'analyse de la partition.</p>	•	•
	<p><b>3.3.3</b> Repérer, dans de courts agencements sonores, la présence ou l'absence d'éléments relatifs à la musicalité et à l'articulation en situation d'écoute.</p>	•	•
<p><b>3.4</b> Relier des œuvres musicales de divers styles, de diverses époques et de diverses cultures aux sociétés qui les ont engendrées.</p>	<p><b>3.4.1</b> Situer une œuvre par rapport à son contexte historique et social.</p>	•	•







## OBJECTIF GÉNÉRAL 4 (suite)

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	SECONDAIRE	
		4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
	<p><b>4.1.3</b> Exécuter une attaque du son avec précision au cours d'exercices instrumentaux.</p>	•	•
	<p><b>4.1.4</b> Maintenir la justesse du son au cours d'exercices instrumentaux.</p>	•	•
	<p><b>4.1.5</b> Maintenir la qualité du timbre sonore à différents degrés d'intensité.</p>	•	•
	<p><b>4.1.6</b> Maintenir la qualité du timbre sonore au cours d'exercices visant à étendre graduellement l'ambitus de jeu à l'instrument.</p>	•	•

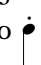


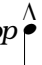
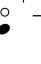






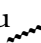


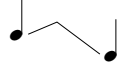



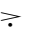
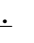


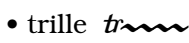


**Rendre l'élève capable de démontrer des habiletés psychomotrices  
à des fins d'exploitation de technique instrumentale  
dans une harmonie ou un *stage band*.**

CONTENU	SECONDAIRE	
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<p><i>Note pour les objectifs 4.1.4 à 4.1.7 :</i></p> <p><i>La notion de qualité de l'émission du son liée à l'étendue graduelle du registre, à l'intensité et à la justesse doit être enseignée de façon progressive d'une année à l'autre en tenant compte :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>des particularités de chaque instrument;</i></li> <li>• <i>des difficultés présentes dans le répertoire d'interprétation et dans les créations prévus en 4<sup>e</sup> secondaire et en 5<sup>e</sup> secondaire.</i></li> </ul>		
- Attaques précises dans différents registres	•	•
- Attaques précises à diverses nuances d'intensité <i>(variable selon les particularités de chaque instrument et les difficultés inhérentes au répertoire d'interprétation et aux créations prévus en 4<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup> secondaire)</i>	•	•
- Sons de différents registres	•	•
- Sons à diverses nuances d'intensité	•	•
- Émission de sons à diverses nuances d'intensité	•	•
- Émission d'un son avec changement progressif d'intensité	•	•
- Émission d'un son avec changement subit d'intensité	•	•
- Uniformité du timbre au moment de l'ajout de notes ayant pour effet d'étendre l'ambitus de jeu	•	•

**OBJECTIF GÉNÉRAL 4 (suite)**

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	SECONDAIRE	
		4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
	<p><b>4.1.7</b> Démontrer de la souplesse et de l'agilité au cours d'exercices visant à améliorer la technique instrumentale.</p> <p><b>4.1.8</b> Exécuter divers détails d'articulation et d'ornementation au cours d'exercices instrumentaux.</p>	<p>•</p> <p>•</p>	<p>•</p> <p>•</p>

**Rendre l'élève capable de démontrer des habiletés psychomotrices  
à des fins d'exploitation de technique instrumentale  
dans une harmonie ou un *stage band*.**

CONTENU	SECONDAIRE	
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<p>- Gammes, arpèges et exercices techniques divers utilisant différents tempos, différentes nuances d'intensité, etc. (Varier les exercices de manière à prendre en considération les particularités de chaque instrument.)</p>		
<b>DÉTAILS D'ARTICULATION</b>		
<p><b>POUR HARMONIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir acquis de fin de 3<sup>e</sup> secondaire.</li> <li>legato, staccato  , accent  , sforzando <i>sfz</i> , louré  , chevron ou dot ou dop </li> <li>• son «ouvert»  avec la main ou la sourdine <i>plunger</i> (seulement dans les cas où cela est utilisé</li> <li>• son «fermé»  ultérieurement dans le cours de musique)</li> </ul>	•	•
<p><b>POUR STAGE BAND</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• glissandos ascendants courts  ou  (<i>short lift</i> ou <i>short gliss. up</i>)</li> <li> ou  (<i>smear</i> ou <i>bend</i> ou <i>lip up</i>)</li> <li>• glissandos ascendants longs  ou  (<i>long lift</i> ou <i>long gliss. up</i>)</li> <li>• son «ouvert»  avec la main ou la sourdine <i>plunger</i></li> <li>• son «fermé» </li> <li>• glissando ascendant-descendant  (<i>flip</i>)</li> <li>• note étouffée  (son indéfini ou <i>ghost note</i>)</li> <li>• glissando ascendant  (<i>doit</i>, articuler <i>do<sup>it</sup></i>)</li> <li>• articulations combinées    (seulement dans les cas où ces éléments apparaissent ultérieurement dans le répertoire)</li> </ul>	•	•
<p><b>POUR LES PERCUSSIONNISTES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ra de 5, Ra de 7, Ra de 9</li> <li>• Paradiddle </li> </ul>	•	•
<b>DÉTAILS D'ORNEMENTATION</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• appoggiatures, ex. : </li> <li>• trille </li> <li>• mordant </li> <li>• trémolo </li> </ul> <p>(pour les instrumentistes concernés et seulement dans les cas où ces éléments apparaissent ultérieurement dans le répertoire)</p>	•	•

## OBJECTIF GÉNÉRAL 4

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	SECONDAIRE	
		4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<p><b>4.1</b> Utiliser tous les éléments de technique en coordination au cours du travail à l'instrument.</p>	<p><b>4.1.1</b> Maintenir une posture et un maintien ergonomiques adaptés à l'instrument joué.</p> <p><b>4.1.2</b> Exécuter les gestes liés au travail instrumental avec souplesse et agilité.</p> <p><b>4.1.3</b> Exécuter des exercices instrumentaux en utilisant différents types d'attaques.</p>	<p>•</p> <p>•</p> <p>•</p>	<p>•</p> <p>•</p> <p>•</p>

**Rendre l'élève capable de démontrer des habiletés psychomotrices  
à des fins d'exploitation de technique instrumentale à la guitare.**

CONTENU		SECONDAIRE	
		4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<p><b>POSTURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui du corps sur les ischions (position assise)</li> <li>- Tronc très légèrement penché vers l'avant et dans un axe droit</li> <li>- Cage thoracique «ouverte», dégagée</li> <li>- Épaules dans l'axe, non relevées</li> <li>- Cou droit, sans raideur</li> <li>- Tête dans l'axe</li> </ul> <p><i>Notes pour les objectifs 4.1.2 à 4.1.8 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les notions abordées dans ces objectifs doivent être enseignées de façon progressive d'une année à l'autre en tenant compte des difficultés croissantes présentes dans le répertoire d'interprétation et dans les créations prévus en 4<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup> secondaire.</li> <li>• Augmentation progressive des tempos.</li> </ul>	<p><b>MAINTIEN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Instrument dans le bon angle par rapport au corps</li> <li>- Utilisation des appuis corporels de manière à maintenir la stabilité de l'instrument</li> <li>- Mains et doigts disposés selon le modèle prescrit pour l'instrument</li> </ul>	•	•
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indépendance des doigts</li> <li>- Synchronisme des doigts d'une même main</li> <li>- Indépendance des deux mains</li> <li>- Synchronisme des deux mains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Extension des doigts</li> <li>- Doigtés corrects</li> <li>- Utilisation des doigts 1, 2, 3 et 4</li> <li>- Utilisation des doigts p, i, m et a</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Buté, pincé sur plusieurs cordes</li> <li>- Mouvements de plectre ascendant et descendant sur une corde et sur plusieurs cordes</li> </ul>		•	•

## OBJECTIF GÉNÉRAL 4 (suite)

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	SECONDAIRE	
		4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
	<p><b>4.1.4</b> Exécuter une attaque du son avec précision au cours d'exercices instrumentaux.</p>	●	●
	<p><b>4.1.5</b> Exécuter une attaque du son à différents degrés d'intensité.</p>	●	●
	<p><b>4.1.6</b> Exécuter des motifs d'arpèges avec souplesse et agilité au cours d'exercices instrumentaux.</p>	● (avec souplesse)	● (avec souplesse et agilité)
	<p><b>4.1.7</b> Exécuter des enchaînements d'accords avec souplesse et agilité.</p>	● (avec souplesse)	● (avec souplesse et agilité)
	<p><b>4.1.8</b> Exécuter divers détails d'articulation et d'ornementation au cours d'exercices instrumentaux.</p>	●	●

**Rendre l'élève capable de démontrer des habiletés psychomotrices  
à des fins d'exploitation de technique instrumentale à la guitare.**

CONTENU	SECONDAIRE	
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attaque franche, précise et bien définie sur les cordes appropriées, avec les doigts et avec le plectre, dans :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• des exercices mélodiques</li> <li>• des exercices harmoniques (accords plaqués et arpégés)</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• quelques gammes majeures simples</li> <li>• quelques gammes mineures harmoniques simples</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• quelques gammes pentatoniques majeures</li> <li>• quelques gammes pentatoniques mineures (<i>seulement dans les cas où cela est utilisé ultérieurement dans le cours de musique</i>)</li> <li>• quelques gammes blues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> <li>•</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercices divers :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• à différentes nuances d'intensité</li> <li>• avec changement progressif d'intensité</li> <li>• avec changement subit d'intensité</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Différentes combinaisons de motifs d'arpèges variés à 3 ou 4 doigts de la main droite :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• avec régularité</li> <li>• avec égalité dans le volume sonore</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• (avec souplesse)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• (avec souplesse et agilité)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accord de septième de dominante et accord mineur septième</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• (avec souplesse)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• (avec souplesse et agilité)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accords de 4 sons autres que l'accord de septième de dominante et l'accord mineur septième (ex. : sus<sup>4</sup>, M<sup>7</sup>, accords sur une autre basse, etc.)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enchaînements d'accords suivants dans des tonalités courantes à l'instrument : V<sup>7</sup>-I, I-IV-V-I, II-V-I</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• (avec souplesse et agilité)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liés ascendants et descendants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autres détails d'articulation et d'ornementation : ex. : staccato, legato, pizzicato, appoggiatures, etc. (<i>seulement dans les cas où ces éléments apparaissent ultérieurement dans une interprétation ou dans une création</i>)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>

## OBJECTIF GÉNÉRAL 4

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	SECONDAIRE	
		4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<p><b>4.1</b> Utiliser tous les éléments de technique en coordination au cours du travail vocal.</p>	<p><b>4.1.1</b> Exécuter des exercices d'assouplissement corporel favorisant la détente des diverses parties de l'appareil vocal.</p> <p><b>4.1.2</b> Maintenir une posture et un maintien ergonomiques adaptés au travail vocal.</p>	<p>•</p> <p>•</p>	<p>•</p> <p>•</p>

## Rendre l'élève capable de démontrer des habiletés psychomotrices à des fins d'exploitation de technique vocale.

CONTENU	SECONDAIRE	
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<p><i>Note : Tout effort vocal d'importance devrait être précédé d'un réchauffement vocal. Il revient à l'enseignante et à l'enseignant de trouver les exercices de réchauffement les mieux adaptés aux œuvres à interpréter.</i></p>		
<p><i>Contenu possible :</i></p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Étirements :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• du maxillaire inférieur</li> <li>• des bras</li> <li>• du dos</li> <li>• de tout le corps</li> <li>• etc.</li> </ul> </li>   <li>- Rotation :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• de la tête</li> <li>• des épaules</li> <li>• du bassin</li> <li>• etc.</li> </ul> </li>   <li>- Bâillements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Massage :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• des muscles du visage</li> <li>• de l'articulation du maxillaire inférieur</li> <li>• du cou</li> <li>• de la nuque</li> <li>• des trapèzes</li> <li>• du haut du dos</li> <li>• etc.</li> </ul> </li>   <li>- Secouement :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• des épaules</li> <li>• des bras</li> <li>• des lèvres (en les faisant vibrer l'une contre l'autre par expiration de l'air)</li> <li>• etc.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> <li>•</li> </ul>
<p><b>POSTURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui du corps sur les 2/3 avant des pieds, légèrement écartés (position debout) ou Appui du corps sur les ischions, les pieds bien à plat au sol (position assise)</li> <li>- Tronc très légèrement penché vers l'avant et dans un axe droit</li> <li>- Cage thoracique «ouverte», dégagée</li> <li>- Épaules dans l'axe, non relevées</li> <li>- Cou droit, sans raideur</li> <li>- Tête dans l'axe</li> <li>- Bras de chaque côté du corps (si on chante sans partition)</li> <li>- Attitude physique correspondant au style musical de l'œuvre exécutée</li> </ul>	<p><b>MAINTIEN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partition éloignée de la poitrine, le haut des pages vis-à-vis les épaules</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> <li>•</li> </ul>

## OBJECTIF GÉNÉRAL 4 (suite)



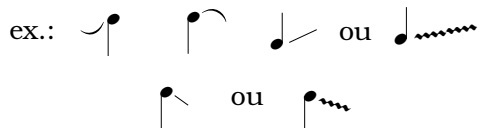
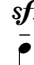

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	SECONDAIRE	
		4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
	<p><b>4.1.3</b> Maintenir une technique de respiration adéquate au cours d'exercices vocaux.</p>	●	●
	<p><b>4.1.4</b> Exécuter des exercices favorisant la mise en action des résonateurs.</p>	●	●
	<p><b>4.1.5</b> Exécuter des exercices d'articulation avec souplesse et agilité.</p>	● (avec souplesse)	● (avec souplesse et agilité)



## OBJECTIF GÉNÉRAL 4 (suite)

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	SECONDAIRE	
		4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
	<p><b>4.1.6</b> Maintenir la qualité du timbre sonore au cours d'exercices visant à étendre graduellement l'ambitus vocal.</p>	•	•
	<p><b>4.1.7</b> Maintenir la qualité du timbre sonore à différents degrés d'intensité.</p>	•	•
	<p><b>4.1.8</b> Maintenir la justesse du son au cours d'exercices vocaux à l'unisson et en harmonie.</p>	•	•
	<p><b>4.1.9</b> Exécuter divers détails d'articulation et d'ornementation au cours d'exercices vocaux.</p>	•	•

**Rendre l'élève capable de démontrer des habiletés psychomotrices  
à des fins d'exploitation de technique vocale.**

CONTENU	SECONDAIRE	
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Uniformité du timbre au moment de l'ajout de notes ayant pour effet d'étendre l'ambitus vocal</li> </ul>	•	•
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Émission de sons à diverses nuances d'intensité</li> <li>- Émission d'un son avec changement progressif d'intensité</li> <li>- Émission d'un son avec changement subit d'intensité</li> <li>- Émission d'une phrase avec changement progressif d'intensité</li> <li>- Émission d'une phrase avec changement subit d'intensité</li> </ul>	•	•
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercices : <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'intervalles</li> <li>• de notes tenues ou de longs phrasés legato</li> <li>• dans différents registres</li> <li>• à diverses nuances d'intensité</li> <li>• staccato</li> <li>• sur des notes répétées</li> </ul> </li> </ul>	•	•
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Détails d'articulation <ul style="list-style-type: none"> <li>• legato</li> <li>• staccato </li> <li>• accent </li> <li>• glissandos ascendant et descendant, courts et longs</li> </ul> </li> </ul>	•	•
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Détails d'ornementation <ul style="list-style-type: none"> <li>• appoggiatures</li> </ul> </li> </ul>		
<p>ex.: </p>	•	•
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>sforzando</i> <i>sfz</i> </li> <li>• <i>martellato</i> (legato avec poussée du diaphragme sur la note) </li> </ul>	•	•
<p align="center"><i>(seulement dans les cas où ces détails d'articulation apparaissent ultérieurement dans le répertoire)</i></p>		





## OBJECTIF GÉNÉRAL 4 (suite)

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	SECONDAIRE	
		4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
	<p><b>4.1.4</b> Exécuter des accords de 4 sons en position fondamentale et en positions de renversement.</p>	•	•
	<p><b>4.1.5</b> Exécuter divers exercices techniques à différentes nuances d'intensité.</p>	•	•
	<p><b>4.1.6</b> Exécuter des enchaînements d'accords avec souplesse et agilité.</p>		•
	<p><b>4.1.7</b> Exécuter divers détails d'articulation et d'ornementation au cours d'exercices instrumentaux.</p>	•	•



**OBJECTIF GÉNÉRAL 4**

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	SECONDAIRE	
		4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<b>4.1</b> Utiliser tous les éléments de technique en coordination au cours du travail à l'instrument.	<b>4.1.1</b> Maintenir une posture et un maintien ergonomiques adaptés à l'instrument joué.	•	•

**Rendre l'élève capable de démontrer des habiletés psychomotrices à des fins d'exploitation de technique instrumentale dans un orchestre à cordes.**

CONTENU	SECONDAIRE		
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	
<p><b>POSTURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cou droit (sauf pour contrebasse), sans raideur</li> <li>- Épaules dans l'axe (sauf pour contrebasse), non relevées</li> <li>- Cage thoracique «ouverte», dégagée</li> <li>- Coudes dégagés</li> <li>- Appui du corps sur les ischions en position assise (sauf pour contrebasse)</li> </ul> <p><b>POUR LE VIOLON ET L'ALTO</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Alignement du nez (vers les cordes), du coude gauche et du genou gauche</li> <li>- Tronc dans un axe droit</li> <li>- Pieds au sol, le pied gauche légèrement en avant, le pied droit légèrement en retrait</li> </ul> <p><b>POUR LE VIOLONCELLE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Torse légèrement incliné vers l'avant</li> <li>- Pieds à quelques centimètres de la chaise</li> </ul> <p><b>POUR LA CONTREBASSE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tronc penché vers l'avant</li> <li>- En position assise : pied droit au sol, talon gauche appuyé sur le barreau du tabouret</li> <li>- En position debout : pied gauche légèrement en avant et tourné vers l'extérieur</li> </ul> <p><i>Note : Pour les violoncellistes et les contrebassistes, il est essentiel d'ajuster la pique selon la taille de l'instrumentiste afin de faciliter une posture et un maintien adéquats.</i></p>	<p><b>MAINTIEN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Main gauche et doigts de la main gauche disposés selon le modèle prescrit pour chaque instrument</li> <li>- Tenue de l'archet selon le modèle prescrit pour chaque instrument</li> <li>- Archet disposé dans un angle perpendiculaire aux cordes, entre le chevalet et la touche</li> </ul> <p><b>POUR LE VIOLON ET L'ALTO</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenue de l'instrument de manière qu'il vienne à l'épaule et à la tête et non l'inverse</li> <li>- Instrument parallèle au sol</li> </ul> <p><b>POUR LE VIOLONCELLE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui du violoncelle sur l'intérieur des genoux</li> <li>- Instrument tenu légèrement sur la gauche, un peu incliné vers la droite</li> <li>- Instrument dans un angle d'environ 45° par rapport au sol</li> </ul> <p><b>POUR LA CONTREBASSE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Côté de l'instrument appuyé contre l'abdomen</li> <li>- Tenue de l'instrument presque sans assistance de la main gauche</li> <li>- Instrument légèrement incliné vers l'instrumentiste</li> </ul>	<p>•</p>	<p>•</p>

## OBJECTIF GÉNÉRAL 4 (suite)

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	SECONDAIRE	
		4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
	<p><b>4.1.2</b> Exécuter certains gestes de la main gauche avec souplesse au cours d'exercices instrumentaux.</p>	●	●
	<p><b>4.1.3</b> Exécuter des exercices de coordination entre les deux mains en bougeant les doigts de la main gauche avant le coup d'archet.</p>	●	●
	<p><b>4.1.4</b> Exécuter des exercices de coups d'archet avec souplesse et agilité.</p>	● (avec souplesse)	● (avec souplesse et agilité)
	<p><b>4.1.5</b> Utiliser adéquatement le poids du bras à l'archet afin de produire différentes nuances d'intensité.</p>	●	●





**Rendre l'élève capable de démontrer des habiletés psychomotrices à des fins d'exploitation de technique instrumentale dans un orchestre à cordes.**

CONTENU	SECONDAIRE	
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<p><i>Notes pour les objectifs 4.1.2 à 4.1.7 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les notions abordées dans ces objectifs doivent être enseignées de façon progressive d'une année à l'autre en tenant compte des difficultés croissantes présentes dans le répertoire d'interprétation et dans les créations prévus en 4<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup> secondaire.</li> <li>• Augmentation progressive des tempos.</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indépendance des doigts</li> <li>- Synchronisme des doigts</li> <li>- Extension des doigts</li> <li>- Doigtés corrects</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Doubles cordes</li> <li>- Mobilité du coude (changement d'angle selon la corde jouée)</li> <li>- Changements de position</li> <li>- Vibrato</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Glissandos ascendant et descendant (<i>seulement dans les cas où ces éléments apparaissent ultérieurement dans le répertoire</i>)</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination entre les deux mains dans des gammes, des fragments de gammes, des exercices d'arpèges et des études incluant des changements de cordes.</li> </ul>		
<p><i>Note : Augmenter graduellement le tempo.</i></p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constance du poids de l'archet sur les cordes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• dans des exercices de doubles cordes</li> <li>• dans des exercices de changement de cordes</li> <li>• dans des exercices de legato</li> </ul> </li> <li>- Maîtrise de l'archet : <ul style="list-style-type: none"> <li>• sur des valeurs longues</li> <li>• sur différentes cellules rythmiques</li> </ul> </li> <li>- <i>Spiccato</i></li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Émission de sons à diverses nuances d'intensité</li> <li>- Émission d'un son avec changement progressif d'intensité</li> <li>- Émission d'une phrase avec changement progressif d'intensité</li> <li>- Émission d'un son avec changement subit d'intensité</li> <li>- Émission d'une phrase avec changement subit d'intensité</li> </ul>		
	•	•
		•
	•	•
	• (avec souplesse)	• (avec souplesse et agilité)
	•	•

**OBJECTIF GÉNÉRAL 4 (suite)**

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	SECONDAIRE	
		4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
	<p><b>4.1.6</b> Maintenir la justesse du son au cours d'exercices instrumentaux.</p> <p><b>4.1.7</b> Exécuter divers détails d'ornementation et d'articulation au cours d'exercices instrumentaux.</p>	<p>•</p> <p>•</p>	<p>•</p> <p>•</p>

**Rendre l'élève capable de démontrer des habiletés psychomotrices à des fins d'exploitation de technique instrumentale dans un orchestre à cordes.**

CONTENU	SECONDAIRE	
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervalles d'octave :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• en jouant une note et en laissant vibrer l'autre par sympathie</li> <li>• en jouant les notes l'une après l'autre</li> <li>• en jouant les deux notes simultanément</li> </ul> </li> <li>- Intervalles de sixte</li> <li>- Répétition de doigtés</li> <li>- Exercices répétitifs de changement de position</li> <li>- Exercices d'arpèges</li> <li>- Exercices d'accords</li> <li>- Exercices de gammes majeures et mineures harmoniques</li> <li>- Exercices de gammes chromatiques et blues</li>   <li>- Trille <i>tr</i> </li> <li>- Trémolo </li> <li>- Appoggiatures  } (seulement dans les cas où chaque élément apparaît ultérieurement dans le répertoire)</li> <li>- Mordant </li>   <li>- Sforzando <i>sfz</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> <li>•</li> <li>•</li> <li>•</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> <li>•</li> <li>•</li> <li>•</li> <li>•</li> </ul>



**Rendre l'élève capable d'interpréter diverses œuvres du répertoire en appliquant les règles relatives au langage musical, à la structure, à la technique instrumentale et à la technique d'interprétation.**

CONTENU	SECONDAIRE	
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<p><i>Note : Pour le cadre référentiel relatif aux éléments de contenu de l'objectif 5.1.1, voir le contenu de l'objectif général 4.</i></p> <p><b>POUR TOUS LES INSTRUMENTS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Posture et maintien</li> <li>- Attaque du son</li> <li>- Souplesse et agilité</li> <li>- Détails d'articulation</li> </ul> <p><b>POUR LES INSTRUMENTISTES CONCERNÉS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respiration appliquée à l'instrument</li> <li>- Justesse du son</li> <li>- Coordination entre les deux mains</li> <li>- Enchaînement d'accords</li> <li>- Qualité du timbre sonore</li> </ul> <p><b>POUR LA VOIX</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en action des résonateurs</li> </ul> <p><b>POUR LES CORDES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poids du bras à l'archet</li> </ul>	•	•
<p><i>Note : Pour le cadre référentiel relatif aux éléments de contenu des objectifs 5.1.2 et 5.1.3, voir le contenu de l'objectif général 1.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Figures de notes et de silences</li> <li>- Cellules rythmiques</li> <li>- Notes</li> <li>- Signes d'altération</li> </ul> <p><i>(variable selon l'œuvre exécutée et le niveau des élèves)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signes de prolongation</li> <li>- Mouvements d'exécution</li> <li>- Mesures simples et composées</li> <li>- Signes de reprise et de renvoi</li> </ul> <p>- Symboles graphiques non traditionnels conventionnels ou autres symboles utilisés dans des partitions en langage non traditionnel ou en langage mixte <i>(variable selon l'œuvre exécutée)</i></p> <p>- Oeuvre de musique d'ensemble</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• précision rythmique</li> <li>• contrôle de la justesse (<i>sauf pour les claviers</i>)</li> <li>• contrôle de la sonorité</li> <li>• changement de tempo</li> <li>• changement d'intensité</li> <li>• changement de mesure (<i>selon le répertoire</i>)</li> <li>• changement de style (<i>selon le répertoire</i>)</li> </ul> <p>• clarté dans l'exposition d'un sujet ou d'un thème <i>(seulement dans les cas où cet élément apparaît dans le répertoire)</i></p>	•	•
	•	•
		•

## OBJECTIF GÉNÉRAL 5 (suite)

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	SECONDAIRE	
		4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<p><b>5.2</b> Interpréter une œuvre en faisant preuve de musicalité de manière à en faire ressortir le caractère expressif.</p>	<p><b>5.2.1</b> Respecter les indications relatives à certains éléments expressifs du texte musical pendant l'interprétation d'une œuvre.</p>	•	•
	<p><b>5.2.2</b> Jouer ou chanter une œuvre en ajustant son interprétation aux gestes de direction du chef.</p>	•	•
	<p><b>5.2.3</b> Démontrer un sens du phrasé pendant l'interprétation d'une œuvre.</p>	•	•

**Rendre l'élève capable d'interpréter diverses œuvres du répertoire en appliquant les règles relatives au langage musical, à la structure, à la technique instrumentale et à la technique d'interprétation.**

CONTENU	SECONDAIRE	
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<p><i>Note : Pour le cadre référentiel relatif aux éléments de contenu de l'objectif 5.2.1, voir le contenu de l'objectif général 1.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nuances d'intensité</li> <li>- Mouvements d'exécution</li> <li>- Termes d'expression <i>(variable selon le répertoire interprété)</i></li> </ul>	•	•
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réponse au chef : <ul style="list-style-type: none"> <li>• détails d'articulation</li> <li>• précision des départs et des arrêts</li> <li>• coupures aux fins de phrases</li> <li>• nuances d'intensité</li> <li>• jeu entre les parties (équilibre entre les sections)</li> <li>• fondu</li> <li>• respect du tempo et changement de tempo</li> <li>• expression</li> </ul> </li> </ul>	•	•
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Phrasé à l'horizontale</li> <li>- Respirations aux bons endroits <i>(pour les instrumentistes concernés)</i></li> <li>- Accentuation</li> <li>- Déposer les fins de phrases</li> <li>- Découper les motifs rythmiques ou mélodiques</li> <li>- Faire sentir les élans</li> </ul>	•	•



**Rendre l'élève capable de faire la synthèse de ses acquis musicaux  
par la création d'œuvres personnelles.**

CONTENU	SECONDAIRE	
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<p><i>Contenu possible :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Courtes improvisations à partir de gammes connues sur des accompagnements pouvant être :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• fournis par un enregistrement</li> <li>• fournis par une séquence MIDI</li> <li>• fournis par l'enseignante ou l'enseignant</li> <li>• fournis par le groupe-classe ou de petits groupes d'élèves</li> </ul> </li>   <li>• inspirés de diverses musiques ethniques</li> <li>• inspirés de divers styles musicaux</li> <li>• etc.</li>   <li>- Langage traditionnel :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• sur des cadences simples (V-I, V<sup>7</sup>-I, IV-I, etc.)</li> <li>• aux endroits réservés à cette fin dans des exercices ou des pièces</li> <li>• etc.</li> </ul> </li>   <li>- Langage non traditionnel : selon les indications de la partition</li>   <p><i>Consignes possibles pour les objectifs 6.1.1 et 6.1.2 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Durée (nombre de secondes/nombre de mesures)</li> <li>- Mesure ( <math>\frac{3}{4}</math>, <math>\frac{4}{4}</math>, <math>\frac{6}{8}</math> )</li> <li>- Tonalités majeures ou mineures</li> <li>- Utilisation de détails d'articulation (<i>voir contenu de l'objectif général 4</i>)</li> <li>- Utilisation d'éléments musicaux relatifs aux paramètres (<i>voir contenu de l'objectif général 1</i>)</li> <li>- Note de départ</li> <li>- Note d'arrivée</li> <li>- Ambitus</li> <li>- Etc.</li> </ul> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li>   <li>•</li>   <li>•</li>   <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li>   <li>•</li>   <li>•</li>   <li>•</li> </ul>

## OBJECTIF GÉNÉRAL 6 (suite)

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	SECONDAIRE	
		4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<p><b>6.2</b> Exploiter de manière personnelle les moyens sonores et les éléments de langage et de structure en vue de composer une courte pièce.</p>	<p><b>6.2.1</b> Modifier des sons existants dans le but de les réutiliser dans une création. <i>(Pour les systèmes modulaires de nouvelle technologie seulement.)</i></p> <p><b>6.2.2</b> Composer une courte pièce à partir de différentes composantes musicales.</p> <p><b>6.2.3</b> Composer une courte pièce associée à un contexte extramusical.</p> <p><b>6.2.4</b> Illustrer graphiquement ses compositions en utilisant différents types de notation.</p>	<p>•</p> <p>•</p> <p>•</p> <p>•</p>	<p>•</p> <p>•</p> <p>•</p> <p>•</p>

**Rendre l'élève capable de faire la synthèse de ses acquis musicaux  
par la création d'œuvres personnelles.**

CONTENU	SECONDAIRE	
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
- Modification de sons existants par le mode d'édition ( <i>Edit</i> )	•	•
<i>Contenu possible :</i>		
- Utilisation de formes simples (A-B-A, thème et variations, couplet-refrain, etc.)		
- Création d'une mélodie à partir d'un support harmonique simple	•	•
- Utilisation d'éléments de musicalité (nuances d'intensité, phrasé, équilibre entre les sections, caractère expressif, etc.)		
- Utilisation de détails d'articulation et d'ornementation		
- Création d'un accompagnement instrumental pour une mélodie existante		
- Pastiche de la musique d'une époque particulière ou d'un style musical par l'utilisation de 1 ou 2 éléments caractéristiques		•
- Autre		
<i>Contenu possible :</i>		
- Support pour l'image (jeu vidéo, film muet, œuvre picturale, message publicitaire, etc.)		
- Support pour une action ou un événement dans une autre forme d'art (théâtre, danse, arts visuels, etc.)		
- Illustration musicale d'un élément de la vie quotidienne (création d'une sonnerie annonçant la fin des cours, d'un indicatif d'émission de télévision, etc.)	•	•
- Leitmotiv lié à des personnages ou à des événements		
- Création à partir d'un texte littéraire ou d'un poème		
- Création à partir d'équations mathématiques		
- Création de musique d'ambiance		
- Composition d'un thème ou d'une courte pièce à l'image du tempérament ou du caractère d'une personne		•
- Présentation de ses origines culturelles par une création		
- Autre		
<i>Contenu possible :</i>		
- Notation traditionnelle	•	•
- Notation non traditionnelle conventionnelle		
- Graphisme mixte (utilisation simultanée des notations traditionnelle et non traditionnelle)		
- Graphisme personnel (au choix, selon les contextes)		

## OBJECTIF GÉNÉRAL 7

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	SECONDAIRE	
		4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<p><b>7.1</b> Évaluer les expériences musicales vécues à partir de certains critères.</p>	<p><b>7.1.1</b> Vérifier la concordance d'une expérience musicale avec certains critères préétablis.</p>	•	•
	<p><b>7.1.2</b> Porter un jugement sur l'expérience musicale vécue à partir de critères personnels.</p>	•	•
	<p><b>7.1.3</b> Déterminer les correctifs à apporter dans le but d'améliorer une réalisation musicale.</p>	•	•

**Rendre l'élève capable d'évaluer ses réalisations musicales et celles d'autrui en faisant preuve de sens critique.**

CONTENU	SECONDAIRE	
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<i>Exemples de critères préétablis pour les objectifs 7.1.1 et 7.1.2</i>		
<p><b>Présence des éléments favorables pour l'interprétation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Application des règles de technique instrumentale</li> <li>- Respect du texte musical</li> <li>- Justesse et sonorité adéquate</li> <li>- Respect des éléments expressifs (nuances d'intensité, mouvement d'exécution, phrasé, timbre, etc.)</li> <li>- Réponse au chef</li> <li>- Détails d'articulation et d'ornementation</li> <li>- Respect du tempo et changements de tempo</li> <li>- Fondu</li> <li>- Équilibre entre la mélodie et l'accompagnement</li> <li>- Clarté dans l'exposition d'un sujet ou d'un thème</li> <li>- Autre</li> </ul>	<p><b>Présence des éléments favorables pour la création</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Production d'idées en nombre suffisant</li> <li>- Élaboration suffisante des idées</li> <li>- Organisation satisfaisante des idées</li> <li>- Absence de clichés et originalité</li> <li>- Utilisation des éléments musicaux suggérés</li> <li>- Autre</li> </ul>	
	•	•
	•	
		•
	•	•
	•	•
	•	•
	•	•

## OBJECTIF GÉNÉRAL 7 (suite)

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	SECONDAIRE	
		4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<p><b>7.2</b> Exprimer ses choix personnels à partir d'expériences musicales faites en classe ou ailleurs.</p>	<p><b>7.2.1</b> Déterminer les facteurs susceptibles de motiver ses choix musicaux.</p>	•	•
	<p><b>7.2.2</b> Expliquer les raisons de ses choix en se référant aux divers facteurs d'appréciation proposés.</p>	•	•
	<p><b>7.2.3</b> Remettre en question ses choix dans le but de les valider ou de les modifier si nécessaire.</p>	•	•



**OBJECTIF GÉNÉRAL 7 (suite)**

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	SECONDAIRE	
		4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<b>7.3</b> Faire preuve de discernement par rapport aux différents usages de la musique dans la société.	<b>7.3.1</b> Mesurer l'apport de l'activité musicale au milieu scolaire et au milieu social immédiat.	•	•

**Rendre l'élève capable d'évaluer ses réalisations musicales et celles d'autrui en faisant preuve de sens critique.**

CONTENU	SECONDAIRE	
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<p><b>Voir au moins 1 des 5 aspects suivants par année. Choisir parmi les aspects qui n'ont pas été étudiés dans les années précédentes.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apport sur le plan culturel Exemples : <ul style="list-style-type: none"> <li>• incitation à faire de la musique</li> <li>• découverte de sa propre culture et d'autres cultures</li> <li>• découverte de divers styles musicaux ou de musiques de différentes époques</li> <li>• éducation musicale (dans les cours de musique, dans les écoles de musique, etc.)</li> <li>• phénomène d'identification aux artistes vus ou entendus</li> <li>• autre</li> </ul> </li>   <li>- Apport sur le plan économique Exemples : <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'activité musicale donne de l'emploi à un certain nombre de personnes (dans les magasins de disques et d'instruments, dans les entreprises de lutherie ou de réparation d'instruments, dans les établissements d'enseignement et les écoles de musique, aux concerts et aux spectacles, etc.)</li> <li>• autre</li> </ul> </li>   <li>- Apport sur le plan de l'intégration sociale Exemples : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les concerts et spectacles sont des lieux de rassemblement de la population</li> <li>• la formation de petits groupes musicaux crée des liens d'amitié</li> <li>• la musique favorise le partage d'émotions communes</li> <li>• autre</li> </ul> </li>   <li>- Apport sur le plan de la qualité de vie Exemples : <ul style="list-style-type: none"> <li>• embellissement de l'environnement sonore (chez soi, à l'école, dans les lieux de diffusion)</li> <li>• animation culturelle</li> <li>• solution pour contrer l'ennui, la solitude, la déprime</li> <li>• autre</li> </ul> </li>   <li>- Apport sur le plan spirituel Exemples : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la musique accompagne tous les grands rituels de la vie (baptêmes, mariages, funérailles, festivités, etc.)</li> <li>• autre</li> </ul> </li> </ul>	•	•

## OBJECTIF GÉNÉRAL 7 (suite)

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	SECONDAIRE	
		4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
	<p><b>7.3.2</b> Examiner l'influence de la présentation d'un spectacle ou d'un concert sur l'activité humaine et économique.</p> <p><b>7.3.3</b> Mesurer l'importance du travail des professionnels contribuant à la production ou à la mise en marché d'un disque.</p>	•	•

**Rendre l'élève capable d'évaluer ses réalisations musicales et celles d'autrui en faisant preuve de sens critique.**

CONTENU	SECONDAIRE	
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<p><i>Voir contenu proposé à l'annexe 2, pages 100 et 101.</i></p>	•	
<p><i>Voir contenu proposé à l'annexe 3, pages 102 à 104.</i></p>		•

## OBJECTIF GÉNÉRAL 8

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	SECONDAIRE	
		4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<p><b>8.1</b> Démontrer une attitude positive au cours des activités musicales.</p>	<p><b>8.1.1</b> Accepter d'être mis en contact avec des œuvres musicales de divers styles, de diverses époques et de diverses cultures.</p> <p><b>8.1.2</b> Faire preuve de réceptivité pendant le déroulement des activités musicales.</p> <p><b>8.1.3</b> Porter une attention soutenue aux gestes de direction et aux attitudes non verbales du chef.</p> <p><b>8.1.4</b> Participer de façon active aux différentes activités musicales.</p>	<p>•</p> <p>•</p> <p>•</p> <p>•</p>	<p>•</p> <p>•</p> <p>•</p> <p>•</p>

**Rendre l'élève capable de démontrer des habiletés affectives dans le cadre de ses expériences musicales.**

CONTENU	SECONDAIRE	
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté de faire preuve d'ouverture et de respect envers les œuvres musicales de divers styles, de diverses époques et de diverses cultures</li> </ul>	•	•
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au cours des activités musicales, manifestation, de la part de l'élève :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'attention</li> <li>• d'intérêt</li> <li>• de la volonté d'en connaître davantage</li> <li>• de curiosité</li> <li>• d'une ouverture vis-à-vis de l'émotion suscitée par une expérience musicale particulière</li> <li>• etc.</li> </ul> </li> </ul>	•	•
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démonstration d'une attention dirigée et préférentielle :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• en observant le chef avant les gestes de départ et d'arrêt</li> <li>• en réagissant aux gestes de direction de manière synchronisée :                   <ul style="list-style-type: none"> <li>- les départs</li> <li>- les arrêts</li> <li>- l'intensité</li> <li>- les changements d'intensité</li> <li>- le tempo</li> <li>- les changements de tempo</li> <li>- les coupures aux fins de phrases</li> <li>- l'expression</li> <li>- les détails d'articulation</li> <li>- l'équilibre entre les sections</li> </ul> </li> <li>• en maintenant un lien visuel avec le chef et la partition, en alternance</li> </ul> </li> </ul>	•	•
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation active aux activités musicales en général, aux activités d'équipe, aux discussions de groupe, aux échanges d'idées, d'opinions ou de points de vue :               <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• en faisant tous les travaux sans qu'on le demande</li> <li>• en posant des questions pertinentes</li> <li>• en offrant des renseignements pertinents</li> <li>• en proposant des idées</li> <li>• en faisant preuve de collaboration en offrant de l'aide à ses camarades ou à l'enseignante ou l'enseignant</li> <li>• en exprimant le désir de continuer une activité</li> <li>• en exprimant le désir de répéter une activité</li> <li>• autre</li> </ul> </li> </ul>	•	•



**Rendre l'élève capable de démontrer des habiletés affectives dans le cadre de ses expériences musicales.**

CONTENU	SECONDAIRE	
	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<p>À la suite de diverses activités musicales, expression volontaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de ses perceptions</li> <li>• de ses émotions</li> <li>• de ses impressions</li> <li>• de ses préférences</li> <li>• de la satisfaction</li> <li>• de la fierté</li> <li>• de la joie</li> <li>• de ses goûts</li> <li>• de son intérêt</li> <li>• de ce qui est signifiant à ses yeux</li> <li>• des problèmes éprouvés</li> <li>• etc.</li> </ul> <p><i>Contenu possible :</i></p> <p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• choisit de participer activement et de façon permanente à des activités musicales et fait preuve de cohérence par suite de ce choix.</li> <li>• se concentre de façon permanente sur le travail à effectuer.</li> <li>• vérifie la précision et l'exactitude de son travail et accepte de le reprendre chaque fois qu'il est nécessaire de le faire.</li> <li>• fait preuve d'un sens des responsabilités constant dans la participation à des concerts ou à des activités parascolaires.</li> <li>• fait régulièrement, d'elle-même ou de lui-même, des travaux de recherche ou des expériences relativement à un sujet d'ordre musical.</li> <li>• accorde de l'importance aux choses faites de la bonne façon. (Ex. : Chaque fois qu'elle ou il doute de la démarche à suivre, du doigté à utiliser, de la précision rythmique, de sa compréhension d'un terme, etc., l'élève fait les vérifications qui s'imposent.)</li> <li>• exprime ses convictions sur des sujets d'ordre musical.</li> <li>• est consciente ou conscient de l'importance de son rôle et est capable de l'assumer dans un contexte de musique d'ensemble.</li> <li>• se documente.</li> <li>• persévère devant des difficultés d'ordre notionnel ou instrumental.</li> <li>• etc.</li> </ul>	•	•
	•	•

---

# **ANNEXES**

---

## ANNEXE 1

### ÉLÉMENTS RELATIFS À LA MUSICALITÉ ET AU CARACTÈRE EXPRESSIF TABLEAU 1

Le tableau de synthèse qui suit a pour but de fournir des indications au sujet des éléments relatifs à la musicalité et au caractère expressif utilisés de diverses manières de la deuxième à la cinquième année du secondaire.

#### NUANCES D'INTENSITÉ

- Acquis de 2<sup>e</sup> secondaire

<i>pianissimo</i> <b><i>pp</i></b>	<i>piano</i> <b><i>p</i></b>	<i>mezzo-piano</i> <b><i>mp</i></b>	<i>mezzo-forte</i> <b><i>mf</i></b>	<i>forte</i> <b><i>f</i></b>
<i>fortissimo</i> <b><i>ff</i></b>	<i>crescendo</i> 	<i>decrescendo</i> 	<i>subito piano</i> <i>sub. p</i>	

- Contenu de 3<sup>e</sup> secondaire

<i>pianississimo</i> <b><i>ppp</i></b>	<i>fortississimo</i> <b><i>fff</i></b>	<i>forte-piano</i> <b><i>fp</i></b>	<i>diminuendo</i> <i>dim.</i>
---	---	--	----------------------------------

- Contenu de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> secondaire

*Voir acquis de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> secondaire.*

#### PHRASE

- Acquis de 2<sup>e</sup> secondaire

- phrasé à l'horizontale (et non à la verticale)
- respirations aux bons endroits (*pour les instrumentistes concernés*)
- accentuation
- déposer les fins de phrases
- découper les motifs rythmiques et mélodiques
- faire sentir les élans

- Contenu de 3<sup>e</sup>, de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> secondaire

*Voir acquis de 2<sup>e</sup> secondaire.*

#### ÉQUILIBRE SONORE ENTRE LES SECTIONS D'UN ENSEMBLE

- Contenu de 3<sup>e</sup> secondaire

- équilibre entre les sections

- Contenu de 4<sup>e</sup> secondaire

- équilibre entre la mélodie et l'accompagnement

- Contenu de 5<sup>e</sup> secondaire

- clarté dans l'exposition d'un sujet ou d'un thème

### TERMES D'EXPRESSION

- Contenu de 3<sup>e</sup> secondaire
  - *vivace* : animé, vivement
  - *espressivo* : avec expression
  - *maestoso* : majestueux, avec dignité
  - *cantabile* : chantant
  - *con moto* : avec mouvement
  
- Contenu de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> secondaire
  - *più mosso* : plus de mouvement
  - *meno mosso* : moins de mouvement
  - *con brio* : avec vigueur
  - *agitato* : agité
  - *leggiero* : légèrement
  - *sostenuto* : soutenu

### MOUVEMENTS D'EXÉCUTION

- Acquis de 2<sup>e</sup> secondaire
  - tempo
    - lento* : lent
    - moderato* : modéré
    - allegro* : rapide
    - a tempo*
  - changement de tempo
    - accelerando* ou *accel.* : en accélérant
    - rallentando* ou *rall.* : en ralentissant
    - ritenuto* ou *rit.* : en retenant
  
- Acquis de 3<sup>e</sup> secondaire
  - tempo
    - adagio* : très lent
    - largo* : lent et ample
    - andante* : modérément lent
    - presto* : très vite
    - Tempo primo* ou *Tempo 1<sup>o</sup>* : tempo initial
  - changement de tempo
    - rubato* : tempo très irrégulier
    - ad libitum* ou *ad lib.* : tempo au gré de l'exécutante ou de l'exécutant
  
- Acquis de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> secondaire
  - tempo
    - grave* : extrêmement lent et solennel
    - andantino* : un peu plus rapide qu'*andante*
    - istesso tempo* : le même tempo
    - allegretto* : modérément rapide (un peu plus lent qu'*allegro*)
  - changement de tempo
    - allargando* : de plus en plus lent et ample
    - stringendo* : en pressant le mouvement

## DÉTAILS D'ARTICULATION ET D'ORNEMENTATION

### TABLEAU 2

Le tableau de synthèse qui suit a pour but de fournir des indications au sujet des détails d'articulation et d'ornementation utilisés de diverses manières de la deuxième à la cinquième année du secondaire.

#### - Acquis de 2<sup>e</sup> secondaire

- signes d'articulation

legato

staccato

accent

*sforzando*

louré



*sfz*



(accent faible demandant de soutenir la note)



#### - Contenu de 3<sup>e</sup> secondaire

- signes d'articulation  
chevron (*dot* ou *dop*)



(pour les instrumentistes concernés)

- signes d'ornementation  
appogiatures

ex. :  ou  , etc.

(pour les instrumentistes concernés)

#### - Contenu de 4<sup>e</sup> secondaire

- signes d'articulation  
attaque arpégée

ex. : 

(pour les instrumentistes concernés)

- signes d'ornementation  
mordant 

trille *tr* 

trémolo, ex. : 

(pour les instrumentistes concernés)

#### - Contenu de 5<sup>e</sup> secondaire

- signes d'articulation  
Voir acquis de 2<sup>e</sup>, de 3<sup>e</sup>  
et de 4<sup>e</sup> secondaire.

- signes d'ornementation  
Voir acquis de 2<sup>e</sup>, de 3<sup>e</sup>  
et de 4<sup>e</sup> secondaire.

## ANNEXE 2

### LISTE DES SERVICES PROFESSIONNELS LIÉS À L'INDUSTRIE DU SPECTACLE ET DU CONCERT

La présentation d'un spectacle ou d'un concert engendre des retombées économiques dans une multitude de secteurs et fournit des emplois occasionnels, saisonniers ou permanents à une foule de personnes qui prennent part directement ou indirectement à cet événement.

*Note :*

- Souvent, une personne peut cumuler plus d'une des fonctions énumérées ici.
- Il est possible que certaines de ces fonctions ne soient pas nécessaires pour la présentation d'un spectacle ou d'un concert.

#### PRODUCTION DU SPECTACLE OU DU CONCERT

Auteur ou auteure	Programmeur ou programmatrice
Compositeur ou compositrice	Concepteur ou conceptrice de l'éclairage
Interprète	Concepteur ou conceptrice des décors
Arrangeur ou arrangeure, orchestrateur ou orchestratrice	Concepteur ou conceptrice des costumes
Copiste	Metteur ou metteuse en scène
Musiciens ou musiciennes	Directeur ou directrice technique
Choristes	Directeur ou directrice de production
Techniciens ou techniciennes de scène	Avocat ou avocate (pour s'occuper des questions légales relatives aux contrats)
Éclairagiste	Employé ou employée de la compagnie d'assurances
Ingénieur ou ingénieure du son	Autre
Accordeur ou accordeuse de piano	

#### TRANSPORT ET ÉQUIPEMENT

Employés et employées des entreprises offrant les services suivants :

- location d'équipement de sonorisation
- location d'équipement d'éclairage
- location d'instruments de musique
- location d'autobus et de camions
- transport (terrestre ou aérien)

Conducteurs ou conductrices de camions ou d'autobus

Autre

#### MISE EN MARCHÉ DU SPECTACLE OU DU CONCERT

Producteur ou productrice (personne qui finance l'événement)

Attaché ou attachée de presse (personne responsable des relations entre l'artiste et les médias)

Poseurs ou poseuses d'affiches

Vendeurs ou vendeuses de produits dérivés (disques, programmes, affiches, partitions, T-shirts, etc.)

Journalistes des médias écrits et électroniques

Employés et employées des entreprises suivantes :

- agence de tournée (agent ou agente, réceptionniste, secrétaire, comptable, etc.)
- imprimerie (pour l'impression des affiches, des programmes, etc.)
- agence de publicité (chargé ou chargée de projet, idéateur ou idéalrice, etc.)

Autre

#### SALLE DE SPECTACLE OU DE CONCERT

Directeur ou directrice de la programmation	Préposés ou préposées au stationnement
Directeur ou directrice de salle	Préposés ou préposées au bar
Agents ou agentes de sécurité	Placiers ou placières
Préposés ou préposées au guichet	Préposés ou préposées à l'entretien ménager
Préposés ou préposées au vestiaire	Autre

#### SERVICES CONNEXES

Employés ou employées des entreprises offrant des services à l'équipe de production du spectacle ou du concert ou au public venu y assister :

- bars
- restaurants
- hôtels
- compagnies de transport en commun (autobus, taxi, métro)
- autre

#### **RETOMBÉES ÉCONOMIQUES**

- Toutes les personnes nommées précédemment reçoivent un salaire et paient des impôts.
- Les spectacles entraînent des droits d'auteur pour les auteurs ou auteures, les compositeurs ou compositrices et les éditeurs ou éditrices.
- Sur chaque billet, les gouvernements prélèvent la taxe d'amusement, la TPS et la TVQ.
- Autre.

### ANNEXE 3

#### LISTE DES SERVICES PROFESSIONNELS LIÉS À L'INDUSTRIE DU DISQUE

- Note :*
- Souvent, une personne peut cumuler plus d'une des fonctions énumérées ici.
  - Il est possible que certaines de ces fonctions ne soient pas nécessaires dans la préparation d'un disque.

#### SECTEUR DE LA PRODUCTION

- Auteur ou auteure : Personne qui compose les paroles d'une chanson ou d'une œuvre de plus grande envergure (opéra, comédie musicale, oratorio, etc.).
- Compositeur ou compositrice : Personne qui compose la musique.
- Interprète : Personne qui interprète la chanson ou l'œuvre (instrumentale ou vocale).
- Arrangeur ou arrangeure, orchestrateur ou orchestratrice : Personne qui «habille» la chanson ou l'œuvre, décide des instruments qui seront utilisés sur le disque et des parties qui leur seront destinées.
- Musiciens ou musiciennes : Personnes qui jouent ou programment les instruments présents sur un disque : guitariste, claviériste, bassiste, violoniste, saxophoniste, flûtiste, programmeur ou programmeuse, etc.
- Choristes : Personne qui chantent les voix d'harmonie, c'est-à-dire les voix d'accompagnement que l'on entend souvent derrière celle de l'interprète.
- Preneur ou preneuse de son, ingénieur ou ingénieure du son : Personne derrière la console en studio qui s'occupe de la prise de son des voix et des instruments. Cette personne procède aussi habituellement au mixage, souvent en compagnie du réalisateur ou de la réalisatrice.
- Assistant ou assistante à la prise de son : Personne qui aide celle en charge de la prise de son.
- Réalisateur ou réalisatrice : Personne qui engage les musiciens et les musiciennes, les choristes, l'arrangeur ou l'arrangeure, etc., qui prend, en général, les décisions importantes d'ordre musical et collabore souvent au mixage.

**Producteur ou productrice :** Personne (ou parfois compagnie) qui paie les coûts souvent très élevés de la production et d'une partie de la mise en marché d'un disque. Souvent, le producteur ou la productrice reçoit des subventions gouvernementales destinées à couvrir une partie des coûts de la production.

**Concepteur ou conceptrice de la pochette :** Personne qui imagine le concept visuel de la pochette (ainsi que du livret et du carton de la cassette) : types d'images, disposition des éléments visuels, etc.

**Graphiste :** Personne qui réalise la pochette.

**Photographe :** Personne qui prend les photos utilisées pour le disque.

**Musicologue :** Personne qui rédige les notes explicatives et historiques ainsi que les analyses que l'on trouve dans le livret du disque.

Après que toutes ces personnes ont fait leur travail, le produit fini est envoyé à la gravure.

- C'est là, à partir de l'enregistrement original fait en studio, que l'on grave le premier exemplaire du disque, à partir duquel seront faits ceux qui seront vendus sur le marché.

De là, le disque est envoyé à la manufacture de disques.

- C'est là où les employés et employées fabriquent les disques et les cassettes, impriment les pochettes, préparent les emballages, etc.

## SECTEUR DE LA MISE EN MARCHÉ

**Agent ou agente artistique :** Personne qui tient entre ses mains la destinée de l'artiste et décide de l'orientation de sa carrière, souvent en collaboration avec la compagnie de disques.

**Compagnie de disques :** Compagnie qui fournit un certain soutien financier, artistique et publicitaire à l'artiste (et à son agent ou son agente). Elle est en fait l'employeur de l'artiste.

**Éditeur ou éditrice :** Personne qui s'occupe de gérer les droits d'auteur et de faire fructifier une chanson de différentes façons : en la faisant chanter par différents interprètes, en en faisant publier la partition, etc.

**Attaché ou attachée de presse :** Personne responsable de la relation entre l'artiste et les médias au moment de la campagne de promotion entourant la sortie d'un disque.

**Agent ou agente de tournée (*Booker*) :** Personne qui travaille à planifier des spectacles pour l'artiste (ceux-ci aidant à vendre des disques).

Médias écrits et électroniques :	Les entrevues à la radio, à la télévision, dans les journaux ainsi que les vidéos représentent autant de façons de faire la publicité d'un disque pour en augmenter la vente.
Compagnie de distribution :	Compagnie qui joue un rôle d'intermédiaire et s'occupe de faire parvenir les disques chez les disquaires.
Disquaires :	Personnes qui vendent les disques compacts et les cassettes.
Équipe de production de vidéos :	Personnes qui travaillent à la production de vidéos illustrant les chansons les plus susceptibles d'amener les consommateurs et consommatrices à acheter le disque. Ce volet important de la mise en marché constitue une industrie en soi.

*Note : Chaque fois que l'on copie sur cassette un album qu'on aime, on «vole» de l'argent à l'artiste et à beaucoup des partenaires cités ici. Il faut y penser!*

### **Exemples d'activités pédagogiques relatives à l'objectif 7.3.3 et au contenu qui s'y rattache.**

Amener l'élève à :

- prendre conscience des différents services professionnels nécessaires à la production et à la mise en marché d'un disque;
- étudier le rôle de quelques partenaires;
- porter un jugement sur la qualité du travail de quelques partenaires à la suite de l'étude des diverses composantes d'un disque;
- autre.

## ANNEXE 4

### Liste des objectifs

Objectif général 1 <b>Rendre l'élève capable de démontrer sa connaissance des principales composantes théoriques et techniques utiles à la communication par la musique.</b>		SECONDAIRE	
		4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
1.1    Connaître les éléments de langage, de structure, de littérature et d'interprétation nécessaires à l'activité musicale.	1.1.1    Utiliser la terminologie propre à chacun des éléments musicaux.	●	●
	1.1.2    Reconnaître les symboles graphiques représentant les éléments musicaux.	●	●
	1.1.3    Connaître le principe d'organisation de certains éléments de la structure musicale.	●	●
	1.1.4    Nommer les principales caractéristiques de certains genres musicaux ou de certaines formes musicales.	●	●
1.2    Connaître les principales caractéristiques des moyens sonores utilisés.	1.2.1    Nommer des moyens sonores utilisés dans la musique du présent et du passé ainsi que dans la musique de diverses cultures.	●	●
	1.2.2    Décrire la composition de certains ensembles instrumentaux.	●	●
Objectif général 2 <b>Rendre l'élève capable de faire preuve de discrimination auditive en faisant appel à l'acuité auditive et à la mémoire auditive.</b>			
2.1    Reconnaître à l'audition les éléments musicaux nécessaires à l'expérience musicale.	2.1.1    Différencier les composantes de certains éléments de structure musicale présentées en opposition.	●	●
	2.1.2    Répéter, vocalement ou à l'instrument, des agencements sonores.	●	●
Objectif général 3 <b>Rendre l'élève capable de comprendre et d'analyser différents aspects d'œuvres musicales considérées comme moyens d'expression d'une culture.</b>			
3.1    Distinguer les composantes de certains ensembles musicaux pendant des activités d'écoute.		●	●
3.2    Acquérir des automatismes de lecture à vue et de dictée dans le but d'assimiler divers éléments du langage musical.	3.2.1    Lire de courtes partitions ou des extraits de partition en situation d'écoute, en suivant des yeux le déroulement de l'œuvre.	●	●
	3.2.2    Déchiffrer des partitions ou des extraits de partition en langage traditionnel ou non traditionnel.	●	●
	3.2.3    Lire de courts agencements rythmiques provenant d'exercices ou d'extraits d'œuvres du répertoire de littérature musicale ou d'interprétation.	●	●

**ANNEXE 4**  
**Liste des objectifs (suite)**

Objectif général 3 <b>Rendre l'élève capable de comprendre et d'analyser différents aspects d'œuvres musicales considérées comme moyens d'expression d'une culture.</b>		SECONDAIRE	
		4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
3.3 Discerner, dans une œuvre, différents éléments relatifs à la musicalité et à la structure.	3.2.4 Solfier des agencements mélodico-rythmiques provenant d'exercices ou d'extraits d'œuvres du répertoire de littérature musicale ou d'interprétation.	●	●
	3.2.5 Transcrire sous forme de dictée divers motifs rythmiques et mélodico-rythmiques.	●	●
	3.2.6 Reproduire sur une portée l'organisation de diverses gammes à partir de différentes toniques.	●	●
	3.2.7 Reproduire à l'instrument l'organisation de diverses gammes à partir de différentes toniques.	●	●
	3.3.1 Reconnaître les principales caractéristiques d'une œuvre entendue ou à jouer par l'écoute ou par l'analyse de la partition.	●	●
	3.3.2 Repérer différents procédés d'écriture utilisés dans une œuvre par l'écoute ou par l'analyse de la partition.	●	●
	3.3.3 Repérer, dans de courts agencements sonores, la présence ou l'absence d'éléments relatifs à la musicalité et à l'articulation en situation d'écoute.	●	●
3.4 Relier des œuvres musicales de divers styles, de diverses époques et de diverses cultures aux sociétés qui les ont engendrées.	3.4.1 Situer une œuvre par rapport à son contexte historique et social.	●	●
Objectif général 4 <b>Rendre l'élève capable de démontrer des habiletés psychomotrices à des fins d'exploitation de technique instrumentale dans une harmonie ou un <i>stage band</i>.</b>			
4.1 Utiliser tous les éléments de technique en coordination au cours du travail à l'instrument.	4.1.1 Maintenir une posture et un maintien ergonomiques adaptés à l'instrument joué.	●	●
	4.1.2 Maintenir une technique de respiration adéquate au cours d'exercices instrumentaux.	●	●
	4.1.3 Exécuter une attaque du son avec précision au cours d'exercices instrumentaux.	●	●
	4.1.4 Maintenir la justesse du son au cours d'exercices instrumentaux.	●	●
	4.1.5 Maintenir la qualité du timbre sonore à différents degrés d'intensité.	●	●
	4.1.6 Maintenir la qualité du timbre sonore au cours d'exercices visant à étendre graduellement l'ambitus de jeu à l'instrument.	●	●

**ANNEXE 4**  
**Liste des objectifs (suite)**

<b>Objectif général 4    Rendre l'élève capable de démontrer des habiletés psychomotrices à des fins d'exploitation de technique instrumentale dans une harmonie ou un stage band.</b>		<b>SECONDAIRE</b>	
		<b>4<sup>e</sup></b>	<b>5<sup>e</sup></b>
	<p>4.1.7 Démontrer de la souplesse et de l'agilité au cours d'exercices visant à améliorer la technique instrumentale.</p> <p>4.1.8 Exécuter divers détails d'articulation et d'ornementation au cours d'exercices instrumentaux.</p>	●	●
		●	●
<b>Objectif général 4    Rendre l'élève capable de démontrer des habiletés psychomotrices à des fins d'exploitation de technique instrumentale à la guitare.</b>			
4.1 Utiliser tous les éléments de technique en coordination au cours du travail à l'instrument.	<p>4.1.1 Maintenir une posture et un maintien ergonomiques adaptés à l'instrument joué.</p> <p>4.1.2 Exécuter les gestes liés au travail instrumental avec souplesse et agilité.</p> <p>4.1.3 Exécuter des exercices instrumentaux en utilisant différents types d'attaques.</p> <p>4.1.4 Exécuter une attaque du son avec précision au cours d'exercices instrumentaux.</p> <p>4.1.5 Exécuter une attaque du son à différents degrés d'intensité.</p> <p>4.1.6 Exécuter des motifs d'arpèges avec souplesse et agilité au cours d'exercices instrumentaux.</p> <p>4.1.7 Exécuter des enchaînements d'accords avec souplesse et agilité.</p> <p>4.1.8 Exécuter divers détails d'articulation et d'ornementation au cours d'exercices instrumentaux.</p>	●	●
		●	●
		●	●
		●	●
		●	●
		●	●
		●	●
		●	●
		●	●
<b>Objectif général 4    Rendre l'élève capable de démontrer des habiletés psychomotrices à des fins d'exploitation de technique vocale.</b>			
4.1 Utiliser tous les éléments de technique en coordination au cours du travail vocal.	<p>4.1.1 Exécuter des exercices d'assouplissement corporel favorisant la détente des diverses parties de l'appareil vocal.</p> <p>4.1.2 Maintenir une posture et un maintien ergonomiques adaptés au travail vocal.</p> <p>4.1.3 Maintenir une technique de respiration adéquate au cours d'exercices vocaux.</p> <p>4.1.4 Exécuter des exercices favorisant la mise en action des résonateurs.</p> <p>4.1.5 Exécuter des exercices d'articulation avec souplesse et agilité.</p> <p>4.1.6 Maintenir la qualité du timbre sonore au cours d'exercices visant à étendre graduellement l'ambitus vocal.</p>	●	●
		●	●
		●	●
		●	●
		●	●
		●	●
		●	●

**ANNEXE 4**  
**Liste des objectifs (suite)**

Objectif général 4 <b>Rendre l'élève capable de démontrer des habiletés psychomotrices à des fins d'exploitation de technique vocale.</b>		SECONDAIRE	
		4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
	4.1.7 Maintenir la qualité du timbre sonore à différents degrés d'intensité. 4.1.8 Maintenir la justesse du son au cours d'exercices vocaux à l'unisson et en harmonie. 4.1.9 Exécuter divers détails d'articulation et d'ornementation au cours d'exercices vocaux.	● ● ●	● ● ●
Objectif général 4 <b>Rendre l'élève capable de démontrer des habiletés psychomotrices à des fins d'exploitation de technique instrumentale au clavier intégré ou non à un système modulaire de nouvelle technologie.</b>			
4.1 Utiliser tous les éléments de technique en coordination au cours du travail à l'instrument.	4.1.1 Maintenir une posture et un maintien ergonomiques adaptés à l'instrument joué. 4.1.2 Exécuter les gestes liés au travail instrumental avec souplesse. 4.1.3 Démontrer de la souplesse et de l'agilité au cours de divers exercices visant à améliorer la technique instrumentale. 4.1.4 Exécuter des accords de 4 sons, en position fondamentale et en positions de renversement. 4.1.5 Exécuter divers exercices techniques à différentes nuances d'intensité. 4.1.6 Exécuter des enchaînements d'accords avec souplesse et agilité. 4.1.7 Exécuter divers détails d'articulation et d'ornementation au cours d'exercices instrumentaux.	● ● ● ● ● ● ●	● ● ● ● ● ● ●
Objectif général 4 <b>Rendre l'élève capable de démontrer des habiletés psychomotrices à des fins d'exploitation de technique instrumentale dans un orchestre à cordes.</b>			
4.1 Utiliser tous les éléments de technique en coordination au cours du travail à l'instrument.	4.1.1 Maintenir une posture et un maintien ergonomiques adaptés à l'instrument joué. 4.1.2 Exécuter certains gestes de la main gauche avec souplesse au cours d'exercices instrumentaux. 4.1.3 Exécuter des exercices de coordination entre les deux mains en bougeant les doigts de la main gauche avant le coup d'archet. 4.1.4 Exécuter des exercices de coups d'archet avec souplesse et agilité. 4.1.5 Utiliser adéquatement le poids du bras à l'archet afin de produire différentes nuances d'intensité. 4.1.6 Maintenir la justesse du son au cours d'exercices instrumentaux. 4.1.7 Exécuter divers détails d'ornementation et d'articulation au cours d'exercices instrumentaux.	● ● ● ● ● ● ●	● ● ● ● ● ● ●

**ANNEXE 4**  
**Liste des objectifs (suite)**

<b>Objectif général 5    Rendre l'élève capable d'interpréter diverses œuvres du répertoire en appliquant les règles relatives au langage musical, à la structure, à la technique instrumentale et à la technique d'interprétation.</b>		<b>SECONDAIRE</b>	
		<b>4<sup>e</sup></b>	<b>5<sup>e</sup></b>
5.1 Exécuter des œuvres de répertoire de diverses tendances musicales en respectant les éléments de langage, de structure et de technique instrumentale.	5.1.1 Mettre en pratique les règles de technique instrumentale ou vocale préalablement déterminées au moment de l'exécution d'une œuvre.	●	●
	5.1.2 Reproduire avec précision le texte musical d'une partition écrite en notation traditionnelle au moment de l'exécution d'une œuvre.	●	●
	5.1.3 Reproduire avec précision le texte musical d'une partition écrite en notation non traditionnelle au moment de l'exécution d'une œuvre.	●	●
	5.1.4 Mettre en pratique les règles relatives à l'exécution d'œuvres de musique d'ensemble.	●	●
5.2 Interpréter une œuvre en faisant preuve de musicalité de manière à en faire ressortir le caractère expressif.	5.2.1 Respecter les indications relatives à certains éléments expressifs du texte musical pendant l'interprétation d'une œuvre.	●	●
	5.2.2 Jouer ou chanter une œuvre en ajustant son interprétation aux gestes de direction du chef.	●	●
	5.2.3 Démontrer un sens du phrasé pendant l'interprétation d'une œuvre.	●	●
<b>Objectif général 6    Rendre l'élève capable de faire la synthèse de ses acquis musicaux par la création d'œuvres personnelles.</b>			
6.1 Improviser à l'instrument ou vocalement en respectant certaines consignes établies au préalable.	6.1.1 Improviser sur des structures harmoniques simples à partir de gammes connues.	●	●
	6.1.2 Improviser un court passage à l'intérieur d'une pièce ou d'un exercice écrits en notation traditionnelle ou non traditionnelle.	●	●
6.2 Exploiter de manière personnelle les moyens sonores et les éléments de langage et de structure en vue de composer une courte pièce.	6.2.1 Modifier des sons existants dans le but de les réutiliser dans une création. <i>(Pour les systèmes modulaires de nouvelle technologie seulement.)</i>	●	●
	6.2.2 Composer une courte pièce à partir de différentes composantes musicales.	●	●
	6.2.3 Composer une courte pièce associée à un contexte extramusical.	●	●
	6.2.4 Illustrer graphiquement ses compositions en utilisant différents types de notation.	●	●

**ANNEXE 4**  
**Liste des objectifs (suite)**

<b>Objectif général 7    Rendre l'élève capable d'évaluer ses réalisations musicales et celles d'autrui en faisant preuve de sens critique.</b>		<b>SECONDAIRE</b>	
		<b>4<sup>e</sup></b>	<b>5<sup>e</sup></b>
7.1 Évaluer les expériences musicales vécues à partir de certains critères.	7.1.1 Vérifier la concordance d'une expérience musicale avec certains critères préétablis.	●	●
	7.1.2 Porter un jugement sur l'expérience musicale vécue à partir de critères personnels.	●	●
	7.1.3 Déterminer les correctifs à apporter dans le but d'améliorer une réalisation musicale.	●	●
7.2 Exprimer ses choix personnels à partir d'expériences musicales faites en classe ou ailleurs.	7.2.1 Déterminer les facteurs susceptibles de motiver ses choix musicaux.	●	●
	7.2.2 Expliquer les raisons de ses choix en se référant aux divers facteurs d'appréciation proposés.	●	●
	7.2.3 Remettre en question ses choix dans le but de les valider ou de les modifier si nécessaire.	●	●
7.3 Faire preuve de discernement par rapport aux différents usages de la musique dans la société.	7.3.1 Mesurer l'apport de l'activité musicale au milieu scolaire et au milieu social immédiat.	●	●
	7.3.2 Examiner l'influence de la présentation d'un spectacle ou d'un concert sur l'activité humaine et économique.	●	
	7.3.3 Mesurer l'importance du travail des professionnels contribuant à la production ou à la mise en marché d'un disque.		●
<b>Objectif général 8    Rendre l'élève capable de démontrer des habiletés affectives à dans le cadre de ses expériences musicales.</b>			
8.1 Démontrer une attitude positive au cours des activités musicales.	8.1.1 Accepter d'être mis en contact avec des œuvres musicales de divers styles, de diverses époques et de diverses cultures.	●	●
	8.1.2 Faire preuve de réceptivité pendant le déroulement des activités musicales.	●	●
	8.1.3 Porter une attention soutenue aux gestes de direction et aux attitudes non verbales du chef.	●	●
	8.1.4 Participer de façon active aux différentes activités musicales.	●	●
	8.1.5 Partager ses perceptions, ses émotions et ses goûts à la suite d'expériences musicales.	●	●
8.2 Faire preuve d'un engagement personnel et permanent au cours d'activités musicales.		●	●

# **BIBLIOGRAPHIE**

## BIBLIOGRAPHIE

*Note : Les astérisques qui précèdent les titres indiquent les ouvrages cités dans le présent programme.*

ABRAN, Henri. *L'influence de la musique sur l'apprentissage, le comportement et la santé*, Montréal, Québec/Amérique, 1989, 229 pages.

ALLAL, Louise. *Vers une pratique de l'évaluation formative*, Bruxelles, De Boeck, 1991, 158 pages.

BAUDOIN, Philippe. *Jazz : Mode d'emploi, Petite encyclopédie des données techniques de base, vol. 2*, Paris, Outre Mesure, 1992, 168 pages.

BENCRISCUITO, Frank. «Developing Creativity Through Improvisation», *The Instrumentalist*, San Diego, octobre 1993, p. 39-41.

BERBAUM, Jean. *Apprentissage et formation*, Paris, P.U.F., Collection Que sais-je?, 1984, 128 pages.

BERKOWITZ, Sol, Gabriel FONTRIER et Léo KRAFT. *A New Approach to Sight Singing*, New York, W.W. Norton and Company, 1960, 329 pages.

BERRY, John. *The Jazz Ensemble*, Milwaukee, Jensen Publications, 1990, 162 pages.

BLOOM, Benjamin S. *Taxonomie des objectifs pédagogiques, domaine cognitif, tome 2*, Montréal, Éducation Nouvelle, 1969, 232 pages.

BRUNEAU, Monik. «Vers une évaluation des apprentissages en danse», *Mesure et évaluation en éducation*, Montréal, vol. 15, n<sup>os</sup> 1 et 2, p. 5-33.

BUREAU, Louis. «Étude d'une application créative musicale avec l'ordinateur», *Recherche en éducation musicale au Québec*, Sainte-Foy, Université Laval, n<sup>o</sup> 14, p. 29.

CAMPBELL, Patricia S. «Unveiling the Mysteries of Musical Spontaneity», *M.E.J.*, décembre 1991, p. 21-24.

COLLECTIF. *Appréciation et expression des arts*, Ottawa, Cinquième séminaire de recherche sur les arts, Conseil des arts du Canada, 1986, 74 pages.

COLLECTIF. *Manuel de la musique*, Montréal, Orbis Lexikon, Centre de psychologie et de pédagogie, 1961, 602 pages.

COLLECTIF. *Comment faire parler les sons*, Direction de la formation générale des jeunes, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1990, 159 pages (document de travail).

CONSEIL DE LA COOPÉRATION CULTURELLE. *L'éducation artistique dans une société multiculturelle*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1987, 56 pages.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Rapport 1985-1986 sur l'état et les besoins de l'éducation*, gouvernement du Québec, 1987, 64 pages.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Rapport 1982-1983 sur l'état et les besoins de l'éducation*, gouvernement du Québec, 132 pages.

\* CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *L'éducation artistique à l'école, Avis au ministre de l'Éducation*, gouvernement du Québec, 1988, 53 pages.

\* CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Pour un accueil et une intégration réussis des élèves des communautés culturelles, Avis à la ministre de l'Éducation et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science*, gouvernement du Québec, 1993, 132 pages.

CÔTÉ, Richard L. *Psychologie de l'apprentissage et enseignement*, Chicoutimi, Gaëtan Morin éditeur, 1987, 287 pages.

*Définition du domaine, Musique 1<sup>er</sup> cycle - 2<sup>e</sup> cycle du secondaire*, Direction générale des programmes, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1989, 15 pages.

DUTOIT-MARCO, Mary-Louise. *Tout savoir sur la voix*, Lausanne, Pierre-Marcel Favre, 1985, 223 pages.

EISNER, Elliot W. *The Art of Educational Evaluation, a Personal View*, Philadelphie, The Falmer Press, 1985, 275 pages.

\* *Évaluation des programmes d'études, Rapport global, musique, 1<sup>er</sup> cycle du secondaire*, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 16-7543-06, 1990, 64 pages.

FARBER, Anne. «Speaking the Musical Language», *M.E.J.*, décembre 1991, p. 31-34.

FONTAINE, France. *Les objectifs d'apprentissage*, Montréal, Université de Montréal, Service pédagogique, 1980, 110 pages.

GIRARD, Luc. *Le directeur musical, tome 4, L'enseignement collectif des instruments à cordes frottées*, Montréal, CECM, 1991, 487 pages.

GORDON, Lewis. *Choral Director's Rehearsal and Performance Guide*, New York, Parker Publishing, 1989, 256 pages.

GRÉGOIRE, Réginald. *L'enseignement des arts tel qu'il se pratique, selon 30 enseignants et enseignantes, dans les écoles publiques francophones du Québec*, Québec, 1987, 73 pages (document inédit).

*Guide d'évaluation en classe, Musique 1<sup>re</sup> secondaire*, Direction générale du développement pédagogique, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1984, 86 pages.

*Guide pédagogique, Musique, Primaire, second cycle*, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1982, 108 pages.

HAASEMANN, Frauke, et James M. JORDAN. *Group Vocal Technique*, Chapel Hill, Hinshaw Music, 1991, 196 pages.

HARROW, Anita J. *Taxonomie des objectifs pédagogiques, domaine psychomoteur, tome 3*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977, 125 pages.

\* HILLMAN-CHARTRAND, Harry. *Les arts, aptitudes liées à la consommation dans l'économie postmoderne*, Ottawa, Conseil des arts du Canada, 1986, 87 pages.

HONEGGER, Marc. *Science de la musique, Dictionnaire de la musique, tomes 1 et 2*, Paris, Bordas, 1976.

KRATHWOHL, David, Benjamin S. BLOOM et Bertram B. MASIA. *Taxonomie des objectifs pédagogiques, domaine affectif, tome 2*, Montréal, Éducation Nouvelle, 1970, 231 pages.

KRATUS, John. «Structuring the Music Curriculum for Creative Learning», *M.E.J.*, mai 1990, p. 33-37.

*L'école québécoise : énoncé de politique et plan d'action*, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1979, 163 pages.

\* *L'industrie culturelle et le rayonnement international de Montréal, Rapport du groupe de travail sur les industries culturelles*, Montréal, Chambre de commerce de Montréal, Bureau de commerce de Montréal, 1986.

*La politique culturelle du Québec*, extrait du mémoire déposé par la Commission des biens culturels du Québec à la Commission parlementaire sur la culture, gouvernement du Québec, 1992, 150 pages.

LA PORTA, John. *Developing The School Jazz Ensemble*, Boston, Berklee Press, 1965, 257 pages.

LEGENDRE, Renald. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Larousse, 1988, 680 pages.

\* LEHMAN, D. *Le rôle de la musique dans la suggestopédie*, Leipzig, Centre de recherche mnémologique, Université K. Marx, 1973.

LEWY, A. *The Nature of Curriculum Evaluation*, New York, Longman, 1977.

MARTENOT, Maurice. *Principes fondamentaux d'éducation musicale et leur application*, Paris, Éditions Magnard, 1970, 192 pages.

\* McCAUGHEY, Claire. *Arts Education in Canada, An Exploratory Study*, Ottawa, The Canada Council, 1988, page 32 (citant le College Entrance Examination Board, New York, 1985).

McCAUGHEY, Claire. *A Survey of Arts Audience Studies : A Canadian Perspective 1967-1984*, Ottawa, Conseil des arts du Canada, 1984, 76 pages.

McLUHAN, Marshall. «The Eye and the Ear and the Hemisphere of the Brain», *Future Canada*, vol. 2, n° 4, 1978.

MEADOWS, Eddies. «Improvising Jazz, A Beginner's Guide», *M.E.J.*, décembre 1991, p. 41-44.

MILLER, Kenneth E. *Vocal Music Education*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1988, 310 pages.

OUELLET, André. *L'évaluation créative, une approche systémique des valeurs*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1983, 411 pages.

PARÉ, André. *Créativité et pédagogie ouverte*, Laval, Éditions NHP, 1977, 320 pages.

PFAUWADEL, Marie-Claude. *Respirer, parler, chanter...*, Paris, Le Hameau éditeur, 1981, 243 pages.

PLOYHAR, James D. *L'orchestre à vent moderne*, Melville, Belwin Mills, 1985, 31 pages.

*Politique générale d'évaluation pédagogique, secteur du préscolaire, du primaire et du secondaire*, Direction de la mesure et de l'évaluation des apprentissages, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1981, 23 pages.

*Programme d'études, Secondaire, Arts plastiques*, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1982, 18 pages.

*Programmes d'études des écoles élémentaires*, Québec, Département de l'Instruction publique, 1948, 483 pages.

*Programmes d'études des écoles secondaires*, Québec, Département de l'Instruction publique, 1958, 334 pages.

*Programme d'études des écoles secondaires, Arts - Éducation musicale 12 22 (16-3083)*, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1968, 7 pages.

*Programme d'études des écoles secondaires, Arts - Éducation musicale*, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1969, 49 pages.

*Programme d'études, Primaire, Art*, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1981, 151 pages.

*Programme d'études, Primaire, Éducation physique*, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1981, 92 pages.

*Programme d'études, Primaire, Sciences humaines*, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1981, 62 pages.

- 
- Programme d'études, Secondaire, Musique*, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1981, 83 pages.
- PTITO, Maurice, et Franco LEPORE. «La communication entre les hémisphères cérébraux», *Interface*, vol. 14, n° 1, janvier-février 1993, p. 14-22.
- \* *Rapport Parent*, tome 3, chapitre 1, n° 10, ministère de l'Éducation, Québec (Province), 1965, 391 pages.
- Rapport sur l'enseignement des arts au primaire et au secondaire*, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1985, 39 pages.
- REDFERN, H.B. *Questions in Aesthetic Education*, Londres, Allen and Unwin, 1986, 125 pages.
- Réflexions sur les concepts de base*, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1993, 23 pages.
- REUCHSEL, Amédée. *Théorie complète de la musique*, Paris, Philppo Éditeur, 1924, 153 pages.
- RICARD, Gisèle. *On peut parler de création sonore et/ou musicale. On peut aussi parler de composition expérimentale et/ou musicale*, Direction de la formation générale des jeunes, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1990, 22 pages (document de travail).
- \* RIOUX, Marcel, et autres. *Rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec*, tome 1, Québec, 1969, 298 pages.
- ROBINSON, Floyd G., John A. ROSS et Floyd WHITE. *Curriculum Development for Effective Instruction*, Toronto, Oise Press, 1985, 354 pages.
- ROBINSON, Ken. «The Arts in the National Curriculum», *The Arts in Schools Project*, vol. 7, décembre 1987, p. 2-3.
- ROE, Paul E. *Choral Music Education*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1983, 354 pages.
- RONDELEUX, Louis-Jacques. *Trouver sa voix*, Paris, Seuil, 1977, 188 pages.
- RUDOLPH, Thomas E. *Teaching Music with Technology*, Chicago, G.I.A. Publications, 1996, 316 pages.
- Sommet sur l'avenir de la formation musicale au Québec, Compte rendu des délibérations du Sommet*, 1988, 91 pages.
- STONE, Kenneth. *Music Notation in the Twentieth Century*, Londres/New York, Norton and Company, 1980.
- TAYLOR, Maurice D. *Band Fundamentals In Easy Steps*, vol. 2, Melville, Belwin Mills, 1963, 32 pages.

TAYLOR, Rod. *Educating for Art, Critical Response and Development*, Burnt Mill, Harlow, Longman, 1986, 327 pages.

TELFER, Nancy. *Successful Warmups, vol. 1*, San Diego, Neil A. Kjos Music, 1995, 298 pages.

*The Arts in Schools : Principles, Practices and Provision*, Londres, Calouste Gulbenkian Foundation, 1982, 168 pages.

THE PROTESTANT SCHOOL BOARD OF GREATER MONTREAL. *Annual Reports of 1847-1871*, Montréal, 1872.

VALLIÈRES, Claude. *En tout accord*, Recueil, Montréal, L'image de l'art, 1990, 209 pages.

VALLIÈRES, Claude. *L'évaluation de la voix*, Saint-Charles, Commission scolaire de Bellechasse, 1990, 15 pages (document inédit).

WHARRAM, Barbara. *Notions élémentaires de musique*, Oakville, Frederick Harris Music, 1986, 202 pages.

WILLIAMS, David B., et Peter R. WEBSTER. *Experiencing Music Technology*, New York, Schirmer, 1996, 594 pages.

---

**COORDINATION ET CONCEPTION**

---

**Isabelle Aubin**

Responsable des programmes d'arts

---

**RECHERCHE, CONCEPTION  
ET RÉDACTION**

---

**Claude Vallières**

Consultant en pédagogie musicale

---

**MISE EN PAGES**

---

**Solange Langlois**

Infographie Solange Langlois enr.

---

**GRAVURE MUSICALE**

---

**Sylvain Lemay**

Les Productions d'OZ

---

**CONSULTATION**

---

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la conception du présent document et tout particulièrement les membres du comité consultatif national et des comités consultatifs restreints sur la technique instrumentale.

**Comité national :**

- \* **Carole Bellavance**, Commission scolaire Beauport
  - Michèle Clerk**, Commission des écoles catholiques de Montréal
  - Rolland Côté**, école secondaire Villa Maria
  - \* **Daniel Descôteaux**, Commission scolaire des Laurentides
  - Louis Fournaise**, Séminaire de Sherbrooke
  - \* **Michel Leblanc**, Commission scolaire La Neigette
  - \* **Tom Quigley**, Commission scolaire du Lac-Mégantic
  - Allan Patenaude**, ministère de l'Éducation
- (Les personnes dont le nom est précédé d'un astérisque ont aussi participé aux comités restreints sur la technique instrumentale.)*

**Comités sur la technique  
instrumentale :**

**Lino Bélanger**, Commission scolaire La Neigette  
**Alain Bisson**, Commission scolaire des Draveurs  
**Louis Bureau**, Commission scolaire des Laurentides  
**Janice Ewanyshyn**, École ECS inc.  
**Andres Gutmanis**, Commission scolaire de Lakeshore  
**Jeanne Marmet**, Commission scolaire des Belles-Rivières

---

**DIRECTION DE LA FORMATION  
GÉNÉRALE DES JEUNES**

---

**Margaret Rioux-Dolan**

Directrice

